

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2201 - 8 octobre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Le 12 octobre et après



**Plus
nombreux
encore
dans
la lutte !**



SOMMAIRE

Le 2, le 12 octobre et la suite

- p.4 ■ Mardi 12 octobre, vers une riposte d'ensemble du monde du travail
 ■ Le succès des manifestations du 2 octobre
- p.5 ■ Il faut des retraites qui permettent de vivre !
 ■ Ratp, après le 12, on continue
 ■ Française de Mécanique - Douvrin (Pas-de-Calais)

Leur société

- p.6 ■ Fillon, le bouclier fiscal et l'ISF
 ■ Augmentation de la taxe foncière
 ■ 800 millions d'euros pour Dassault
- p.7 ■ Pétain et la situation des Juifs en 1940
 ■ Saisonnières roumaines en Alsace
- p.16 ■ Procès Kerviel
 ■ Le Vatican et la fécondation in vitro
 ■ Martinique : un Béké raciste

Dans le monde

- p.8/9 ■ Espagne : après la grève du 29 septembre
 ■ Élections au Brésil
 ■ Coup de colère en République d'Irlande
 ■ Attaques du gouvernement portugais aux classes populaires
- p.10 ■ Luxembourg : union sacrée contre Viviane Redding
 ■ Russie : après le limogeage du maire de Moscou

Santé

- p.11 ■ Des économies sur le dos des malades
 ■ Les infirmiers anesthésistes en colère
 ■ Hôpital Tenon
 ■ Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Dans les entreprises

- p.11 ■ La Poste - Centre de distribution - Paris 11
 ■ Facteurs en grève à Héricourt (Haute-Saône)
 ■ Manifestation des victimes de l'amiante
- p.13 ■ Sanofi-Aventis ; Lilly - Fegersheim (Bas-Rhin)
 Lejaby - Rhône-Alpes
- p.14 ■ Toyota Onnaing (Valenciennes)
 Peugeot - Sochaux ;
 ■ Air France Industrie - Orly-Nord
 ■ Les radiations expéditives de Pôle emploi
- p.15 ■ Port de Marseille-Fos
 ■ La grève à Monoprix de Marseille
 La Redoute (Nord)
 CHU - Rouen

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion aura pour thème :

Les syndicats hier et aujourd'hui

Vendredi 15 octobre
à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre, ligne 9

Participation aux frais : 3 euros

• Sarkozy au Vatican Le pape de la pub

Les services de la présidence de la République ayant signalé un sondage montrant que « l'électorat catholique » délaissait Sarkozy, ce dernier s'est mis en campagne pour le reconquérir, à toutes fins utiles.

Avec la légèreté qu'on lui connaît, l'ex et futur candidat à la présidence a successivement visité la basilique de Vézelay, où il a vanté l'héritage chrétien de la France et promis la participation de l'État pour l'entretien du monument ; fait savoir qu'il avait vu et apprécié le film sur les moines de Tibhirine,

Des hommes et des dieux ; fait rappeler à l'occasion que ces moines lui avaient enseigné « la force invincible de l'amour » et qu'il avait signé, de concert avec un prêtre, un livre intitulé *La République, les religions, l'espérance* ; annoncé une nouvelle visite au pape, prévue le 8 octobre, au cours de laquelle s'élèvera une « prière pour la France ».

Et si cela ne suffit pas, Sarkozy pourra toujours se rendre en pèlerinage avec un cierge... La télé adorera.

Paul GALOIS

• Strasbourg, ville accueillante... ...mais pas pour tout le monde

La semaine passée, Strasbourg accueillait en même temps le championnat du monde de rallye et le congrès de l'Union sociale de l'habitat. Pour loger congressistes, sportifs, journalistes et public, il fallait de la place.

Qu'à cela ne tienne, la ville de Strasbourg en a trouvé dans les hôtels en expulsant des

demandeurs d'asile, dont dix-huit enfants. Ces personnes, que l'État a pourtant l'obligation légale d'héberger, ont été confiées à des paroisses et à des associations qui leur ont trouvé des matelas à même le sol.

Mais rien n'est trop beau pour le « sport » et les congrès, c'est-à-dire pour les gens qui payent.

Correspondant LO



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Bordeaux

Dimanche 10 octobre
à partir de 11 h 30

Salle Louise-Michel à
Saint-Médard-en-Jalles
Quartier Caupian,
Hastignan

Limoges

Samedi 16 octobre
à partir de 15 h 30

Salle Pierre-Louis
à Feytiat

Grenoble

Dimanche 17 octobre
à partir de 11 h 30

Le Prisme, à Seyssins

Le Mans

Samedi 16 octobre
à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Dijon

Dimanche 24 octobre
à partir de 12 h

Maison de Marsannay
à Marsannay-la-Côte

Fourmies

Samedi 30 octobre
à partir de 17 h

Salle des Fêtes d'Ohain

Rennes

Samedi 3 octobre de
15 heures à minuit

Carrefour 18 - 7, rue
d'Espagne - Métro :
Henri Fréville

Tours

Samedi 13 novembre
de 14 h 30

à minuit

Saint-Pierre-des-Corps
Salle des fêtes (près
de la Mairie)

Rouen

Samedi 13 novembre
à partir de 16 h

Palais des Congrès
à Oissel

Compiègne

Samedi 13 novembre
à partir de 18 h

Salle des Fêtes de
Margny-lès-Compiègne

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 4 octobre



Seule la lutte les fera reculer

Il n'y a que pour la police et les ministres que les manifestations de samedi dernier ont représenté un recul par rapport aux précédentes. Mais les ministres mentent comme des cochons ! Les manifestations ont mobilisé au moins autant de manifestants que les précédentes. Elles ont permis d'associer les familles et ceux qui ne sont pas encore prêts à se mettre en grève. Elles préparent l'étape suivante, le mardi 12 octobre.

Les manifestations continuent à bénéficier d'une très large sympathie. Le gouvernement n'a pas réussi à dresser la population contre les travailleurs en lutte. Et ce n'est pas pour rien.

Il devient de plus en plus visible que l'attaque contre les retraites en prépare d'autres. Après avoir fait sa mijaurée, jusqu'à éviter les mots « rigueur » et « austérité », le gouvernement commence à annoncer la couleur. Le prochain budget sera un budget d'austérité, qui se traduira par des coupes claires dans les dépenses des services publics utiles à la population, hôpitaux, écoles des quartiers populaires, transports publics. Il se traduira par des destructions d'emplois, le gouvernement étant particulièrement fier de ne remplacer qu'un agent de l'État sur deux partant à la retraite. De grands « mandarins » d'hôpitaux publics eux-mêmes dénoncent l'état lamentable de leurs services, faute de moyens et de personnel. Des hôpitaux et des maternités de proximité sont fermés les uns après les autres.

Toute cette dégradation des services publics est déjà une atteinte aux conditions d'existence de tous ceux, la majorité, qui n'ont pas les moyens de fréquenter les cliniques privées ni d'envoyer leurs enfants dans des écoles payantes.

La propagande du gouvernement sur le déficit de l'assurance maladie annonce une augmentation des cotisations ou une diminution des remboursements. Probablement les deux à la fois. Un nombre croissant de femmes et d'hommes ne peuvent plus se soigner convenablement.

Et la politique menée par l'État s'ajoute à l'aggravation de l'exploitation dans les entreprises. Les patrons continuent à réduire leurs effectifs pour faire faire plus de travail par moins de travailleurs, pour rendre les horaires plus flexibles, pour bloquer les salaires.

Alors, il faut les arrêter. Sans un sursaut puissant du monde du travail, ceux qui nous gouvernent continueront.

Pour sauver l'économie capitaliste, c'est-à-dire les revenus du capital, l'État s'est endetté jusqu'au cou. L'État emprunte chaque jour la somme faramineuse d'un milliard d'euros pour faire face à ses dépenses et pour rembourser cet emprunt qui permet aux banquiers d'encaisser des sommes colossales en intérêts. C'est pour aider les banquiers et les patrons des grandes entreprises que l'État s'est endetté. Cela devrait être à eux d'en financer le remboursement. Mais ce n'est pas le cas. Le système fiscal fait qu'une madame Bettencourt est imposée à un taux comparable à celui d'un cadre moyen; que les entreprises du CAC 40 paient 8% d'impôts sur les sociétés alors que les PME en paient 30%; que le bouclier fiscal protège toujours les plus riches; que le gros des recettes du budget vient des impôts sur la consommation des classes populaires. C'est par ce refus de faire payer les riches que les pensions de retraite sont réduites, que les caisses de la Sécurité sociale sont vidées par les exonérations pour les patrons, et les services publics démolis.

Il serait vain d'espérer que les prochaines élections présidentielle et législatives changeront fondamentalement la politique menée. Quels que soient les futurs occupants de l'Élysée et de Matignon, l'économie continuera à être dirigée par les mêmes grands patrons, les mêmes banquiers, les mêmes gros actionnaires qu'aujourd'hui. Ils imposeront la même politique, celle qui correspond à leurs intérêts, quitte à démolir les conditions d'existence de la grande majorité de la population.

Dans le seul domaine des retraites, il est significatif que, même si le Parti Socialiste promet d'annuler le report de l'âge de départ à la retraite, il ne promet pas de revenir sur l'allongement de la durée de cotisation. Et les salariés qui n'ont pas leurs annuités partiront avec une pension réduite.

Alors, quel que soit le gouvernement, nous ne ferons pas l'économie de la lutte car le grand patronat, qui exerce le véritable pouvoir dans ce pays, ne craint ni les ministres, ni les députés, ni les sénateurs. Mais il craint l'explosion ouvrière. Plus tôt le grand patronat, les riches et leurs serviteurs à la tête de l'État sentiront que la colère gronde en bas et que l'explosion menace, mieux cela vaudra.

Arlette LAGUILLER

• Présentation du budget 2011

Une rigueur qui épargne les possédants

Le budget 2011 constitue « une rupture historique », a déclaré Baroin avant de le présenter au Conseil des ministres du 29 septembre. Il entend réduire le déficit public à 6% du PIB, en augmentant les recettes de 7 milliards d'euros et en diminuant les dépenses de 10 milliards.

En fait de « rupture », ce budget est au contraire dans la continuité des précédents : le gouvernement continue ses attaques contre les services publics et prend dans la poche

des salariés, tandis que les possédants et les très riches sont épargnés.

Du côté des recettes supplémentaires, Baroin a annoncé que la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu serait relevée de 1%, passant à 41%. Mais il n'augmente pas le taux d'imposition des entreprises, dont certaines sont pourtant florissantes. Ce taux reste à 33,3%, alors qu'il était à 50% en 1985. Vingt-deux niches fiscales sont aussi « rabotées », ce qui diminue un peu le crédit d'impôt accordé aux bénéficiaires, mais il en reste tout de

même 444 autres, auxquelles le ministre ne touche pas !

Et lorsque Baroin cherche des rentrées du côté des entreprises, cela ne va pas bien loin. Par exemple, les cotisations au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles ne seront relevées que de 0,1 point. Et quand il annonce une augmentation de la TVA pour les offres « Triple play » des opérateurs télécoms, ou des taxes supplémentaires pour les assureurs et les mutuelles, tout laisse craindre qu'elles répercuteront ces hausses sur les consommateurs qui, en

définitive, paieront l'addition.

D'autres mesures, comme la prestation du jeune enfant qui prend effet un mois après la naissance et non le jour-même, ou la fin des trois déclarations pour les mariés, pacsés ou divorcés dans l'année, s'en prennent directement à des contribuables qui n'ont pas forcément, loin s'en faut, de hauts revenus.

L'autre partie du budget concerne les dépenses. Les économies réalisées sont essentiellement dues à la baisse du nombre des emplois publics

(31 400 postes vont encore être supprimés en 2011) et le gel des versements d'argent de l'État aux collectivités locales, qui ont pourtant vu leurs charges augmenter avec la décentralisation de certaines activités. Tout cela, la population va le payer, par des hausses des impôts locaux et par une dégradation accélérée des services publics.

Loin d'être une « rupture », ce projet de budget montre au contraire que le gouvernement continue ses attaques contre la population laborieuse.

Marianne LAMIRAL

Mardi 12 octobre vers une riposte d'ensemble du monde du travail

La remise en cause des conditions pour bénéficier de la retraite est aujourd'hui l'attaque la plus visible contre le monde du travail. Il faut donc tout faire pour mettre en échec le plan gouvernemental, tout faire pour assurer le succès de la journée de grève et de manifestations de mardi 12 octobre. Mais la protestation qui s'exprime, aussi bien de la part de ceux qui manifestent dans la rue, que de la part de ceux qui, pour le moment, se contentent d'affirmer leur ras-le-bol dans les entreprises, concerne bien d'autres attaques que les seules retraites.

Les travailleurs n'en peuvent plus de devoir supporter la crainte permanente d'être jetés à la rue simplement pour permettre à leurs patrons d'accumuler encore plus de profits que ceux extravagants qu'ils emmagasinent déjà sur leur dos. Le chantage à l'emploi du patronat lui sert à maintenir des salaires au plus bas jusqu'à se traduire par leur baisse, directement ou par le biais d'une augmentation des heures de travail non rémunérées. Des millions de salariés, du secteur privé comme du public, voient leurs conditions de travail se détériorer gravement, avec des cadences toujours plus

élevées sur les chaînes et dans les ateliers, et partout ailleurs la volonté de faire faire le même travail avec des effectifs qui ont fondu.

Pour garantir à tous des retraites qui permettent véritablement de vivre, il faudra un mouvement large, puissant, qui impose la remise en cause de tous les reculs mis en place et avalisés par tous les gouvernements et faire renoncer à ceux à venir demain. Mais pour qu'un tel mouvement vaille la peine de s'y lancer et ne soit pas dévoyé vers des aménagements à la marge, il faut qu'il se propose clairement d'en finir avec toutes les attaques subies par les classes populaires.

Plusieurs fédérations et syndicats ont lancé des appels à des grèves reconductibles qui devraient se poursuivre au-delà du 12 octobre. Il est certain que, pour imposer au gouvernement les reculs nécessaires, il faut que les grèves se généralisent, et se transforment en mouvement puissant qui fasse peur à la bourgeoisie.

Mais ce mouvement, pour gagner, doit entraîner l'adhésion de larges couches, si ce n'est de la majorité des travailleurs de ce pays. Et s'il faut s'engager dans une réelle contre-offensive, il

faut que ce soit pour garantir durablement les intérêts de tous.

Pour répondre aux attentes du monde du travail, il faut mettre en avant les revendications qui permettent de changer véritablement les choses : l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans perte

de salaire, la revalorisation de tous les salaires et pensions et l'échelle mobile de ceux-ci, l'arrêt de toutes les suppressions d'emplois dans les services

publics et le contrôle des travailleurs et de la population sur les comptes des entreprises.

Paul SOREL

Le succès des manifestations du 2 octobre



Pour la troisième fois, le 2 octobre, l'appel des syndicats à manifester contre la réforme des retraites a rassemblé, dans tout le pays – dans près de 230 villes – des centaines de milliers de participants. Dans certaines villes les défilés étaient moins nombreux. Dans d'autres ils l'étaient au contraire plus, parfois même beaucoup plus. S'il y avait souvent – mais pas toujours – moins de banderoles des grandes entreprises, et moins de monde derrière elles, ce qui est somme toute normal pour un samedi, en revanche, il y eut partout de nouveaux manifestants : plus de travailleurs des petites entreprises, plus de femmes, de jeunes, de familles, de retraités, d'artisans.

Dans plusieurs grandes entreprises, un certain nombre de cadres et de techniciens – milieu qui ne fournit habituellement pas un fort contingent de grévistes et de manifestants – et qui n'avaient pas

participé aux précédentes manifestations, avaient, dans la dernière semaine de septembre fait connaître leur intention de se joindre à celle du samedi 2 octobre.

La présence, dans les cortèges, d'un certain nombre de banderoles, et de beaucoup de pancartes dénonçant aussi les bas salaires, le chômage, les licenciements, l'offensive contre les services publics, etc., témoigne du fait que beaucoup de manifestants sont motivés non seulement par le refus de la « réforme » des retraites, mais expriment aussi un mécontentement plus large. De ce point de vue, il est significatif que les villes, petites ou moyennes, qui enregistrent les plus forts taux de manifestants par rapport à leur population, soient aussi celles qui ont connu, connaissent, ou vont connaître prochainement des plans de licenciements massifs. Comme La Tour-du-Pin, en

Isère, ville de 6 000 habitants, qui a fait l'objet d'un reportage télévisé, où 3 000 personnes sont descendues dans la rue contre la réforme des retraites, mais aussi contre la fermeture de l'usine Playtex.

Dans plusieurs villes, les manifestants eurent beaucoup de mal à se disperser, restant longtemps sur place à discuter et à crier des slogans, « comme en 95 » disaient à Limoges certains manifestants.

Loin de s'essouffler, comme l'espère le gouvernement, le mouvement se maintient, se consolide même, et loin de se décourager, les manifestants gardent le moral. Ce qui est de bon augure pour la suite. Face à cette réalité le mégotage des Fillon, Woerth et autres sur les chiffres, leurs efforts pour minimiser la portée des manifestations sont apparus dérisoires.

Jean-Jacques LAMY



Il faut des retraites qui permettent de vivre !

Sarkozy et ses ministres se succèdent pour nous dire que pour préserver les retraites, ne pas diminuer les pensions, il faudrait accepter la réforme en cours qui reporterait l'âge de la retraite à 62 ou 67 ans. C'est un mensonge grossier, car de façon continue et de plus en plus rapidement dans la dernière période, les réformes passées ont eu comme résultat de faire baisser le montant des pensions.

La réforme en cours ne fera qu'accentuer ce mouvement à la baisse et ne permettra en aucune façon de mettre fin à cette dégringolade des ressources des retraités.

Ce qu'on a appelé depuis des années, et encore aujourd'hui, la « sauvegarde des retraites » a consisté à uniquement sauvegarder les revenus des patrons et actionnaires. À eux les exonérations massives

de cotisations, aux salariés l'augmentation des cotisations par rapport à ce que payent les patrons et les ponctions toujours plus élevées sur les salaires. Et finalement, tous ces sacrifices n'auront eu comme conséquence que d'obliger les retraités à devoir survivre avec des pensions toujours plus réduites.

À elle seule la réforme Balladur de 1993 a entraîné une

baisse moyenne des pensions de 20 à 25 %. Beaucoup plus pour les femmes qui ont été obligées de suspendre leur travail pendant quelques années. La réforme Fillon de 2003 a confirmé ce mouvement de recul, en l'élargissant aux salariés du secteur public. Des millions de retraités se retrouvent avec comme ressources, un millier d'euros, voire quelques centaines.

Le mot réforme n'a jamais été employé autrement que pour présenter des reculs imposés aux salariés et retraités. Dans la bouche de la droite comme de la gauche d'ailleurs.

Alors, quand le gouvernement parle de garantir le « système par répartition des

retraites », c'est-à-dire un système où les actifs financent les pensions de ceux qui sont à la retraite, il ment.

Depuis plus de dix ans, gouvernements de droite ou de gauche ont vanté les mérites des systèmes permettant de compléter la retraite de base. Il y a bien longtemps que les cadres dirigeants des entreprises se sont octroyé des retraites dites dorées. Mais pour les salariés, c'est là un miroir aux alouettes. Le sacrifice que pourraient faire ceux qui en auraient les moyens afin de se constituer un complément de retraite risque de s'envoler à la moindre bourrasque boursoière. Des dizaines de millions de salariés dans le monde en

ont été victimes en 2008. Les seuls bénéficiaires des retraites par capitalisation sont à tout coup les assurances qui reçoivent cet argent et peuvent spéculer avec.

Et puis surtout, un bien plus grand nombre de travailleurs, ceux qui n'arrivent déjà pas à boucler les fins de mois aujourd'hui avec leur salaire, n'auraient comme seule perspective que de se contenter d'une pension misérable, les transformant d'un coup en retraités pauvres.

Alors oui, il faut défendre les retraites, en demandant que celles-ci permettent enfin à tous d'en vivre décemment.

P. S.

• RATP

Le 12 octobre, terminus, on ferme

La CGT a déposé lundi 4 octobre un préavis de grève reconductible à compter du 12 de ce mois. Si l'orientation prise par le principal syndicat de l'entreprise a surpris certains agents qui sont encore dans une attitude attentiste, elle a satisfait nombre de militants pour qui l'opposition à la politique du gouvernement doit nécessairement s'amplifier et s'approfondir.

À la RATP, depuis 2007, il n'existe plus véritablement de régime spécial de retraite. La durée de cotisation qui était toujours de 37,5 annuités pour une retraite complète passera progressivement à 40 annuités en 2012. Toutes les autres mesures comme les décotes, le mode de calcul de la retraite etc., entrent également en application.

Comme l'indique le gouvernement dans un document d'orientation sur la réforme des retraites, toutes les « mesures destinées à augmenter la durée d'activité s'appliqueront à l'ensemble des salariés, du public comme du privé ». Donc les agents de la RATP seront touchés comme l'ensemble des travailleurs par cette nouvelle attaque du gouvernement, même si cela se fait avec un peu de décalage.

Lors des précédentes journées d'action le nombre de grévistes dans les transports parisiens est resté relativement faible, sauf sur la ligne B, qui a conservé une présence militante importante. La journée la plus suivie a été celle du 7 septembre, particulièrement au métro-RER, un peu moins au bus. Dans les dépôts de bus, qui

comptent 11 000 machinistes et où travaillent souvent des jeunes, sans grande tradition de lutte encore, la mobilisation a été plus difficile.

À cela s'ajoute une rancœur sur la façon dont les principaux syndicats ont stoppé la grève de 2007 sur la réforme des régimes spéciaux de retraite, pourtant puissante et prometteuse. Toutes ces raisons ont sans doute concouru à ce que les journées de grève de cette année n'aient pas été des succès.

Les appels des syndicats SUD et FO à une grève reconductible, dès le 7 septembre, étaient restés sans effet du fait du peu d'influence de ces syndicats. Maintenant que la CGT est sur les mêmes rails, le climat va-t-il changer à la Régie? Beaucoup l'espèrent en particulier

Assemblée de grévistes en novembre 2007.



les plus combatifs et les plus militants. Car, forte du nombre de ses adhérents, la CGT peut changer le moral des travailleurs et donner confiance au plus grand nombre. D'autant plus que les problèmes sont nombreux à la RATP, à commencer par la nécessité d'augmenter tous les salaires. Chacun est conscient que ce n'est

pas la seule RATP qui pourra obtenir le retrait du plan Sarkozy-Woerth. Mais la profondeur du mécontentement est telle aujourd'hui qu'une étincelle peut mettre le feu à la plaine et pourquoi ne viendrait-elle pas de la RATP et d'autres entreprises de transport, où des préavis de grève reconductible ont aussi été déposés?

Dans les transports parisiens, il y a en tout cas des militants qui sont prêts. Et s'ils réussissent à convaincre les autres travailleurs de la RATP, cela peut déboucher sur le mouvement d'importance attendu par beaucoup.

Correspondant LO

• Française de Mécanique – Douvrin (Pas-de-Calais)

La direction cherche à masquer le nombre de grévistes

Dans l'entreprise, 3 300 salariés et 200 intérimaires environ travaillent pour la production de moteurs, notamment pour PSA et Renault.

Début septembre, le directeur de l'usine a fait lire par ses chefs une lettre adressée à tous les salariés. Selon lui, le taux de grévistes était soi-disant de 12 % dans l'usine lors de la journée d'action du 24 juin. Ce pourcentage serait, paraît-il, nuisible à l'image de l'entreprise et ne plairait pas à l'une des principales maisons-mères, en l'occurrence PSA.

Et si l'on veut obtenir de nouvelles productions de moteurs, poursuit-il, il faudrait que chacun réfléchisse à ce qu'il fait en somme.

Parallèlement, pour faire baisser et masquer le nombre de personnes en grève, la direction invite les chefs à proposer des heures de repos contre des heures de débrayage. Comme cela ne marche pas si facilement, elle fait aussi distribuer deux ou trois chèques-cadeaux de huit euros aux non-grévistes.

Dans le bâtiment qui produit le moteur EP pour PSA et BMW, la direction a même programmé l'arrêt total de l'Assemblage durant deux jours, le 7 septembre et... le 12 octobre prochain. Une forme de lock-out partiel pour cacher le fort taux de salariés qui débrayent dans l'atelier « vitrine » de l'entreprise.

Le moral des salariés en grève ne fléchit pas pour autant et si certains secteurs ont du mal à se mobiliser, dans d'autres, c'est au coude à coude que les salariés débrayent pour

défendre les retraites. Dans la manifestation lilloise, les travailleurs de la Française de Mécanique ont été plus nombreux le 23 septembre que le 7, derrière la banderole CGT. Et nombreux aussi à reprendre le slogan: « Retraite à 60 ans, c'est déjà trop, pas question de crever au boulot! ». Idem le samedi 2 octobre où, pour la première fois, il y avait une manifestation d'environ 800 personnes à Lens.

Correspondant LO

• Fillon, le bouclier fiscal et l'ISF

Il veut réformer la fiscalité, en faveur des riches

Interrogé dans l'émission « Capital », le Premier ministre François Fillon a déclaré que la suppression du bouclier fiscal avant la présidentielle de 2012 n'était pas « un sujet tabou ». Il est vrai que le bouclier fiscal, créé en 2006 par Dominique de Villepin et élargi en 2007 par Sarkozy, est de plus en plus considéré comme un dispositif particulièrement injuste, visant clairement à favoriser les plus riches en limitant leur imposition globale à 50 % de l'ensemble de leurs revenus déclarés. Au point qu'un certain nombre de parlementaires appartenant à la majorité, surtout préoccupés par l'impact négatif de ce bouclier sur le plan électoral, se disent prêts à le supprimer.

Cela dit, Fillon a assorti sa réflexion sur le bouclier fiscal d'une nécessité de réformer l'ensemble de la fiscalité, en particulier de supprimer conjointement l'impôt sur la fortune (ISF).

Un rêve, pour la fraction la plus aisée de la population qui ne cesse de critiquer cette taxation frappant – un tout petit peu – son patrimoine, essentiellement ses biens immobiliers. Supprimer le bouclier représenterait une économie de 679 millions d'euros pour les caisses de l'État, en revanche supprimer l'ISF reviendrait à alléger l'imposition des plus riches de 3,4 milliards. L'État perdrait ainsi environ 2,7 milliards de recettes fiscales au bénéfice des privilégiés.

Pour faire semblant d'atténuer le caractère scandaleux de cette proposition, surtout au moment où le gouvernement met en avant la dette de l'État pour justifier des réductions budgétaires et de nouvelles ponctions sur l'ensemble de la population, certains parlementaires, comme l'UMP Mariani et le centriste Jean Arthuis, suggèrent de relever conjointement la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu de 40 à 45 %. Selon le Syndicat national unifié des

impôts (SNUI – Sud Solidaires), une telle mesure ne devrait rapporter qu'entre 700 millions d'euros et un milliard à l'État. On serait donc encore loin d'un rééquilibrage des comptes !

Certes, pour l'instant il ne s'agit que de propositions des uns ou des autres. Mais elles indiquent clairement que le souci de tous ces gens-là est d'alléger toujours plus la contribution des privilégiés au budget de l'État, même si cette part est infime. Car, faut-il le rappeler, les plus importantes recettes de l'État ne proviennent ni de l'ISF (3,4 milliards), ni de l'impôt sur les sociétés (35 milliards), ni de l'impôt sur le revenu (49 milliards), mais de la TVA, qui lui rapporte 126 milliards par an. Or cette taxe pèse proportionnellement bien plus lourdement sur les couches populaires, y compris sur ceux qui sont non imposables, puisque s'appliquant sur des dépenses incontournables comme la nourriture, l'eau, la consommation de gaz et d'électricité, ainsi que sur le logement.

Alors, réformer la fiscalité, oui, mais pour taxer plus lourdement les riches, pas pour les épargner !

Roger MEYNIER



Le patrimoine des riches n'est pas qu'immobilier. Une partie est sur l'eau...

• Augmentation de la taxe foncière

Les communes étranglées par l'État

Les personnes propriétaires de leur logement doivent s'acquitter avant le 15 octobre de la taxe foncière due aux collectivités locales. Pour les travailleurs et les petites gens, la note risque d'être salée car le journal *Le Parisien* relève que nombre de collectivités ont relevé leur taux d'imposition, parfois fortement.

Il y a bien sûr des disparités entre les communes, la façon dont elles sont gérées, leurs ressources, leurs possibilités et la manière dont elles comptent utiliser le produit de ces augmentations d'impôts. Mais il y a aussi un phénomène général qui les frappe toutes : l'État se décharge de plus en plus de toute une série de dépenses sur les collectivités territoriales, régions, départements, communautés de communes, communes.

Ainsi ce sont désormais les collectivités qui assument la plus grande partie de l'aide sociale, qu'elle concerne les chômeurs, les handicapés ou les personnes âgées. Or l'appauvrissement global de la population, accéléré par la volonté



gouvernementale de faire payer la crise aux travailleurs, fait exploser les besoins d'aide sociale.

D'un autre côté, les recettes des collectivités territoriales sont en baisse, surtout la partie qui est assise sur l'activité économique. Soit elle est diminuée par les cadeaux faits au patronat, comme la suppression de la taxe professionnelle, soit elle est réduite automatiquement par la baisse de l'activité, les fermetures d'entreprises par exemple.

En transférant les dépenses sur les communes, l'État avait bien entendu promis des compensations. Or le ministre du Budget vient d'annoncer que les dotations de l'État en direction des collectivités territoriales sont gelées, c'est-à-dire de fait diminuées, pour les trois ans à venir. Cette décision risque de contraindre bien des

communes populaires à devoir choisir entre augmenter les impôts, renoncer à des projets utiles à la population, diminuer les aides sociales, ou un peu de tout cela à la fois. Mais, de toute façon, la note sera payée par la population. Et cela d'autant plus que la ville sera populaire et déjà frappée par le chômage.

Le gouvernement prend cette décision en toute connaissance de cause. Le rapport sur les finances locales que vient de publier le ministère de l'Intérieur annonce par exemple que « les départements sont confrontés à un effet de ciseaux, entre d'une part des recettes au dynamisme ralenti et d'autre part des dépenses sociales en forte croissance ». Mais, l'ayant dit, il les enfonce un peu plus !

Paul GALOIS

• 800 millions d'euros pour Dassault

Du parasitisme à l'état brut

Le gouvernement, qui rogne sur tous les budgets sociaux, vient de faire cadeau de 800 millions d'euros à Dassault, en lui commandant 11 avions Rafale de plus que prévu, soit 33 en tout pour la période 2011-2013.

Comme d'habitude, le gouvernement justifie cette dépense par la nécessité de maintenir l'emploi : pour faire tourner les chaînes de montage, Dassault doit produire onze Rafale par an. Or, depuis sa mise en service,

l'avionneur n'est pas parvenu à vendre un seul de ces avions à un État étranger, et les dernières négociations commerciales en cours se présentent mal. Le Brésil, qui avait évoqué la possibilité d'acheter 36 Rafale, n'a toujours pas donné de suite à ce projet, et même l'émirat d'Abou Dhabi se fait tirer l'oreille et lorgnerait plutôt vers le Boeing F 18, le principal concurrent du Rafale, à cause d'un article du *Figaro* (journal appartenant à

Dassault) ayant déplu aux autorités !

L'État français vole donc au secours de ce pauvre Dassault, qui serait prêt à lâcher jusqu'à 200 millions d'euros pour racheter le journal *Le Parisien*, mais qui ne pourrait pas prendre sur sa fortune pour garantir l'emploi à ses salariés ?

Pourtant, Dassault ne se prive pas de traiter les chômeurs « d'assistés », lui qui vit en parasite sur le budget d'État.

Marianne LAMIRAL

• Un nouveau sous-marin

Un vrai bijou volé aux contribuables

Quelques journaux ont fait état vendredi dernier du lancement d'un super-sous-marin, doté d'équipements de dernier cri, qui en font un vrai bijou pour les contribuables si on ne considère que son prix.

Il doit remplacer : le *Triomphant*, le *Téméraire* et le *Vigilant* mis en service respectivement en 1997, 1999 et 2004. Dorénavant les anciens

sous-marins seront modernisés et équipés de missiles de plus longue portée.

La décision budgétaire de construire ce sous-marin ne date pas d'hier. Elle a été votée en 2000, sous le gouvernement Jospin.

Cesous-marin coûte la bagatelle de deux milliards d'euros, versés aux Chantiers Navals, à EADS pour les missiles, Areva

pour la chaufferie nucléaire, à Thales, à Sagem...

On comprend que le gouvernement n'ait pas fait beaucoup de publicité à ce lancement. Avec cette somme, on pourrait construire 90 lycées de 600 élèves. Entre l'éducation et l'armée, pour le gouvernement, il n'y a pas photo !

Claire DESPLANTES

• Pétain et la situation faite aux Juifs

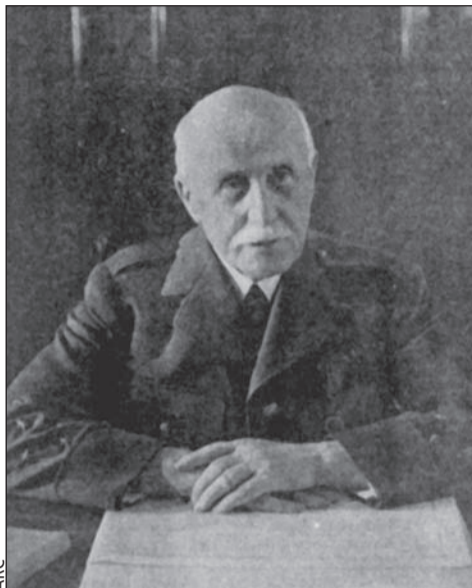
Le maréchal était un antisémite militant

Dimanche 3 octobre, l'avocat Serge Klarsfeld a fait savoir que le Mémorial de la Shoah, situé dans le quartier du Marais à Paris, avait reçu d'un donateur anonyme un exemplaire du projet de loi d'exclusion des Juifs, datant de 1940, annoté par le maréchal Pétain. Selon les historiens qui commentent cette découverte, les annotations seraient bien de la main du maréchal. Elles indiquent qu'en 1940 le chef de l'État français, loin d'être un « bouclier » contre les occupants nazis, avait aggravé, de son propre chef, un projet de loi déjà largement hostile aux Juifs. De quoi remettre en cause le mythe bien commode d'un maréchal « gaga ».

Que le maréchal Pétain était antisémite n'est une découverte que pour ceux qui ignorent que la grande majorité des dirigeants de la droite française d'alors l'étaient peu ou prou, ayant généralement tété, dans leur jeunesse, les idées du royaliste Maurras, antisémite affirmé. Une idéologie réactionnaire qui gangrenait aussi certains dirigeants de la résistance gaulliste.

Publié le 18 octobre 1940, le « statut des Juifs » adopté par le gouvernement de Vichy a été le premier acte d'une politique qui a mis la police française au service des nazis pour leur faciliter la chasse aux Juifs et la déportation de 75 000 Juifs vers les camps de la mort.

Tout cela est bien connu. Le nouveau document montre cependant que Pétain n'avait pas besoin d'un Laval pour aggraver un statut en lui-même déjà honteux. La première version du projet proposait, par exemple, d'épargner « les descendants de Juifs nés Français ou naturalisés avant 1860 ». Cette phrase fut rayée par Pétain. Dans l'enseignement, le projet proposait d'interdire aux Juifs l'exercice des professions de recteurs, inspecteurs, proviseurs et directeurs d'établissement, Pétain étendit cette proposition à tout le corps enseignant. Il empara de la même manière la liste des tribunaux et des juridictions interdits aux Juifs.



ARC

Du même coup, ce document indique que, contrairement à une légende bâtie par ses défenseurs, Pétain n'a pas été un « bouclier » ou un « rempart » contre les exigences des forces occupantes. Il n'a pas cherché à sauver ce qui pouvait l'être, comme l'ont dit certains. Bien au contraire. Il y a près de quarante ans, dans un livre paru en 1973, l'historien américain Robert O. Paxton avait fait scandale en démontrant que le régime de Vichy avait précédé les exigences des

nazis dans leur chasse aux Juifs. Paxton avait bien sûr raison. Le document retrouvé en est une confirmation supplémentaire.

Et s'il a fallu attendre 1995 pour qu'un président de la République, Chirac, admette et dénonce le zèle des dirigeants de l'État français dans la répression antijuive, c'est que, depuis 1945, les dirigeants politiques français avaient en général préféré feindre que la période

1940-1944 avait été une noire parenthèse dans l'histoire du pays. C'était oublier que Pétain avait obtenu les pleins pouvoirs d'une Chambre issue du Front Populaire et qu'après la guerre nombre d'anciens vichystes avaient été recyclés dans les institutions de la IV^e République, dont le célèbre Maurice Papon. Il s'est même trouvé une poignée de policiers pour participer à la fois à la rafle du Vel' d'hiv' en 1942 et à la répression contre les travailleurs algériens en octobre 1961 à Paris,

pendant la guerre d'Algérie.

Des continuités que les dirigeants n'aiment guère qu'on leur rappelle quand ils jouent avec la démagogie anti-immigrés. On en a eu quelques illustrations, ces temps-ci, avec le gouvernement Sarkozy-Hortefeux-Besson qui n'aime pas, par exemple, qu'on rappelle que, sous le nazisme, les Roms n'ont pas été mieux traités que les Juifs... ou les communistes.

La médiatisation de ce document servira peut-être à faire disparaître dans une partie de l'opinion publique des illusions sur Pétain, qui fut bien le dirigeant réactionnaire qu'il était et jamais un bouclier contre les nazis, ni un petit vieux sénile manipulé par un entourage abject. Près de soixante ans après sa mort, ce n'est pas trop tôt.

Jacques FONTENOY

• Marseille La force publique en soutien des requins de l'immobilier

Bottés et casqués, les CRS venus dans quatre camions ont délogé brutalement tous ceux qui voulaient s'opposer à l'expulsion de la famille Chaung, qui tient le restaurant Hong Kong en plein milieu de la rue de la République.

Cette famille est une des dernières à résider encore dans ce quartier.

En réquisitionnant cette armada, la préfecture voulait expulser de son domicile une personne de plus de 70 ans, au bénéfice du groupe immobilier Atemi Méditerranée.

L'expulsion avec la force publique, juste avant la trêve hivernale, a eu lieu alors que l'avocat du groupe immobilier reconnaît que son client avait négligé de prendre en compte l'âge de l'expulsé, qui était au demeurant à jour de tous ses loyers, dont celui du mois d'octobre.

Tous les moyens ont été mis en œuvre pour que ces sociétés immobilières vident de sa population modeste ce quartier voué par les promoteurs et la mairie à devenir un centre de prestige.

Correspondant LO

• Saisonnières roumaines en Alsace

Le patron ramène moins sa fraise

Le patron de Fruits et légumes Rolf Maier vient de se faire condamner à un an de prison ferme et 71 600 euros d'amende. Il exploitait de façon éhontée 44 travailleuses saisonnières roumaines employées à la cueillette des fraises.

Recrutées en Roumanie en mai 2009, on avait promis à ces ouvrières la gratuité du transport, du logement et de la nourriture et 50 euros d'argent de poche par semaine, moyennant cinq jours de travail.

Arrivées sur place, elles

découvraient qu'elles ne seraient payées qu'à la fin de la récolte, avec des conditions de logement indignes : deux WC et deux douches pour tout le monde, l'eau chaude pas garantie. Pire, elles sont enfermées la nuit dans leurs baraques et ne pouvaient pas sortir, le patron ayant gardé leurs passeports sous prétexte de papiers à remplir.

Fin mai, une première ouvrière roumaine demande son compte : le patron lui donne six euros pour quinze jours de travail, une fois déduits le coût du voyage et les retenues pour le

logement.

En fait, le patron avait créée 44 sociétés allemandes à gérance roumaine, 44 sociétés indépendantes, les travailleuses n'étant pas considérées comme salariées mais comme étant à leur compte. Toutes ces sociétés avaient le même contrat : 2 500 euros pour 1 250 kilos de fruits récoltés. L'imagination des exploiters n'a vraiment pas de limites.

Pour sa défense, l'avocat du patron a osé déclarer au tribunal : « Elles n'ont pas été maltraitées » ! Faudrait-il le remercier ?

C'est en ayant alerté la population du village de Geudertheim (dans le Bas-Rhin) que l'affaire a éclaté et que les travailleuses ont été défendues par la CGT qui a porté l'affaire en justice.

Le patron a donc été condamné, pas pour surexploitation mais parce qu'il manquait quelques signatures et tampons sur leurs papiers. Nullement gêné, il a fait appel après avoir déclaré à la barre que ces travailleuses avaient tout loisir de partir si elles n'étaient pas contentes...

Étienne HOURDIN

Mesures iniques contre le cirque tzigane Romanès

Le cirque tzigane Romanès est en butte aux tracasseries administratives, et deux artistes de nationalité roumaine ont vu leur permis de travail retiré.

Ce cirque existe depuis dix-sept ans et partage son temps entre ses tournées et les représentations en région parisienne pendant l'hiver. Parmi les artistes tziganes, certains sont de nationalité française,

comme le directeur de la troupe Alexandre Romanès, d'autres sont Roumains ou Bulgares. Tous ont eu, normalement et officiellement, leur permis de travail. La troupe a même été officiellement invitée à se produire dans le pavillon français de l'Exposition universelle de Shanghai. À représenter la France en quelque sorte.

Mais depuis que les hostilités ont été lancées par

le gouvernement contre les gens du voyage et les Roms, l'administration a fait volte-face. Des permis de travail dûment acceptés et délivrés ont été purement et simplement annulés, arguant un non-respect de la législation du travail. Il s'agit en fait du travail des propres enfants de la famille Romanès, chose somme toute banale dans un cirque. En outre, l'administration leur réclame

189 000 euros pour « travail dissimulé ». Il est évident que la seule chose qu'on leur reproche est d'être tziganes et de le revendiquer.

De nombreux soutiens se sont exprimés, dans le monde artistique et au-delà, pour soutenir la troupe des Romanès et tous les Tziganes en butte à la politique abjecte du gouvernement.

Bertrand GORDES

• Espagne

Après la grève du 29 septembre

En Espagne, la grève générale du 29 septembre 2010, communément appelée « 29S », a été un succès. C'était la première s'opposant ouvertement à la politique du gouvernement socialiste de Zapatero, dont la politique antisociale suscite un mécontentement croissant.

En effet en Espagne, comme en France, les attaques contre les classes populaires sont multiples. Après une baisse des salaires des fonctionnaires de 5% en moyenne, nombreux sont ceux qui ont perdu entre 50 et 200 euros par mois. S'est ajoutée à cela une modification de la législation du travail qui permet au patron de licencier pour motifs économiques sans devoir payer ce que prévoyait jusqu'à présent les conventions collectives ou les accords d'entreprise. Le patronat a de quoi se réjouir, les licenciements vont lui coûter moins cher. Mais les travailleurs ne veulent pas d'une réforme qui se traduira par un accroissement du chômage, qui touche déjà 20% de la population.

Zapatero, chef du gouvernement, est à la tête du Parti Socialiste Espagnol, le PSOE. De ce fait, les dirigeants des syndicats majoritaires, l'UGT (liée au PSOE) et les Commissions Ouvrières (historiquement marquées par l'influence des Partis Communistes) pèsent depuis des années en faveur de la politique gouvernementale. Mais,

même si la combativité reste limitée, cela fait des mois que des travailleurs ne trouvent pas normale l'absence de réactions. Et le 29 septembre, même si beaucoup regrettaient que la riposte des syndicats soit tardive, la grève générale a été très largement suivie et les manifestations ont connu un ampleur comparable à celles qui avaient eu lieu en 2002, alors que la droite était au pouvoir.

Le 29S a été une grève générale, de 24 heures certes, mais son ampleur est indéniable. Quant aux manifestations, elles ont été ressenties comme un succès encourageant. Par ceux qui y sont allés. Mais aussi par tous ceux qui les ont vues à la télévision et qui ont été impressionnés.

Ce succès traduit l'ampleur du mécontentement. Les banques et les grosses sociétés n'arrêtent pas d'annoncer des bénéfices en constante augmentation. Tous les jours de nouveaux scandales sont étalés au grand jour, où les politiciens de droite comme de gauche sont impliqués. Et nombreux sont ceux qui refusent une politique injuste.

Où va ce mouvement ? Il est impossible de le dire. Les organisateurs de la grève, UGT et CCOO, ont agi pour que le 29S soit un succès. Ils ont su préparer, organiser et impliquer les militants syndicaux dans la réussite de cette journée. Mais une journée, les travailleurs le savent en Espagne comme en France, ne suffit pas. Et le problème

est, bien sûr, celui de la suite du mouvement.

Les dirigeants syndicaux ont défilé sous une banderole « RECTIFICATION ». C'est tout un programme ! ou plutôt une absence de perspective pour les classes populaires. Car les dirigeants syndicaux se contenteraient de négociations et de reculs mineurs de la part du gouvernement.

Il n'est pas dit que le gouvernement, harcelé par la droite, soit prêt à ces concessions. Et d'autre part on ne sait pas non plus si les travailleurs et les militants syndicaux de base se contenteront de petites reculades éphémères.

Le 29S : un succès

Beaucoup de travailleurs doutaient du succès de cette journée, et pourtant ils y ont participé. À la grève générale, aux manifestations, ou aux deux. Mais le mouvement a été ample.

Des secteurs entiers ont été totalement paralysés. Que ce soit dans le secteur industriel, dans les aciéries, dans les chantiers navals ou dans l'automobile, à Ford, à Peugeot ou à Renault, aucune production n'est sortie. Par ailleurs les centres d'approvisionnement des villes étaient bloqués.

Dans les transports, les ports étaient fermés et, pour le reste, il n'y avait le plus souvent



Mais cette grève générale et les manifestations qui l'ont marquée peuvent redonner le moral à tous ceux qui savent que l'on ne peut pas rester sans rien faire et se contenter d'une seule journée d'avertissement. Tout comme elles peuvent ouvrir des perspectives à tous ceux qui ont vu la place du monde du travail dans

la société.

La crise ce n'est pas aux travailleurs de la payer c'est aux capitalistes c'est aux banquiers. Il faut que d'autres mobilisations voient le jour afin de rejeter toutes les mesures qui vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et des masses populaires.

Henriette MAUTHEY

que le service minimum que les autorités locales négocient avec les autorités, ville par ville, ce qui explique par exemple qu'à Madrid, où la Communauté est dirigée par la droite, le service minimum ait été plus étoffé qu'ailleurs. Par ailleurs, il y a eu peu d'avions, peu de trains et de bus.

Dans le secteur du bâtiment, touché dramatiquement par la crise et les licenciements, la grève a été totale.

La télévision nationale affichait un panneau expliquant que, du fait de la grève, elle était dans l'impossibilité de diffuser ses émissions.

Selon les syndicats, c'est environ 70% des travailleurs, soit 10 millions sur les 15 millions que compte l'Espagne, qui étaient en grève.

Le gouvernement comme la droite ont beau dire, pour des raisons différentes, que la grève a été modérément suivie, la baisse de la consommation d'électricité est probante : elle n'a pas dépassé celle d'un dimanche ordinaire.

Mais le plus visible a sans doute été le grand nombre de manifestations et leur importance dans les villes comme Madrid, Barcelone, Séville, Valence et autres.

avaient été diminués et l'âge de la retraite repoussé ; toutes les allocations sociales avaient été réduites, en particulier pour les chômeurs, dont le nombre avait doublé durant cette période. Et pour faire bonne mesure, la plupart des projets d'infrastructure, en particulier dans les transports, particulièrement archaïques, avaient été gelés ou annulés.

Tout ces sacrifices imposés à la classe ouvrière devaient, selon le pouvoir, garantir la reprise économique en réduisant le déficit de l'État. D'ailleurs Jean-Paul Trichet, le président de la Banque centrale européenne, n'avait-il pas fait la morale à la Grèce menacée de faillite, en lui citant l'Irlande en exemple ?

Et tout cela pour

• Élections au Brésil

Une victoire nuancée du Parti des Travailleurs

Il faudra donc attendre le deuxième tour du 31 octobre pour connaître officiellement le nom du prochain président du Brésil, contrairement aux prévisions des instituts de sondage qui donnaient Dilma Rousseff élue dès le premier tour. La candidate soutenue par Lula et par le Parti des Travailleurs (PT) n'a en effet obtenu que 46,9% des voix. José Serra, le candidat de la droite, en a recueilli 32,6%. La surprise est venue de Marina Silva, du Parti Vert, qui avec 19,3% a très largement dépassé ce que prédisaient les sondages.

Marina Silva est une militante écologiste proche de Chico Mendes, syndicaliste amazonien assassiné en 1988 sur ordre de grands propriétaires. Elle a été jusqu'en 2008 militante du PT et ministre de l'Environnement de Lula, cautionnant une politique qui ne se souciait ni de l'écologie ni des petits paysans. En tant que militante connue de la gauche, sa candidature à l'élection présidentielle devait logiquement enlever des voix à Dilma Rousseff. Elle aurait, disent les commentateurs brésiliens, recueilli les voix de nombreux jeunes et de petits bourgeois intellectuels. Mais elle a sans doute aussi permis à une partie de l'électorat traditionnel du PT de voter à gauche tout en se démarquant du gouvernement, que ce soit pour sanctionner les scandales politico-financiers dans lesquels étaient impliqués des notables de haut

niveau du PT, pour dénoncer les mesures contre les fonctionnaires, les réformes de la santé ou de l'éducation, ou encore le mépris de l'environnement. Marina Silva, dont les Verts français ont salué le résultat, n'est pourtant pas sur les mêmes positions que ceux-ci, ne serait-ce que parce qu'elle se présente en militante évangéliste, adversaire résolue du droit à l'avortement. Mais le plus probable est que la majorité des voix de Marina Silva se reporteront au second tour sur Dilma Rousseff.

D'autres élections avaient lieu en même temps que l'élection présidentielle le 3 octobre, dans les résultats desquelles on constate un maintien ou même une certaine progression des voix du camp gouvernemental, PT et alliés. Sur les 18 gouverneurs élus au premier tour, onze font partie de cette majorité. Au Sénat, le groupe qui soutient le PT passe de 40 à 49 membres (sur 81 sièges). Dans l'État de Sao Paulo, qui a élu un gouverneur de droite, le PT est passé de 20 à 24 députés fédéraux. À cause des candidatures multiples (par exemple au Parlement fédéral et au Parlement régional) et des calculs compliqués du système proportionnel en vigueur, on ne peut encore faire un bilan des parlementaires élus.

Par ailleurs, il se confirme que l'électorat du PT n'est plus majoritaire dans les grands États comme Sao Paulo ou le Minas Gerais. Ces deux États, qui ont élu des gouverneurs de droite, concentrent à eux deux un tiers

des électeurs du pays et les plus gros bataillons de la classe ouvrière. Mais si dans ces États, dont celui de Sao Paulo, berceau du PT et du syndicat CUT dont Lula a été un des fondateurs, le PT semble avoir perdu en influence, il a en revanche acquis un électorat fidèle dans le Nordeste, à Bahia par exemple, dans des régions qui étaient depuis toujours les fiefs des caciques de

droite. Il semble que les mesures d'assistance prises par le gouvernement Lula, en particulier la « bourse famille », lui aient gagné une clientèle parmi la population traditionnellement misérable et assistée.

Le 31 octobre, le Brésil aura donc sans doute une présidence, de gauche comme Lula. Cependant la politique menée

ne changera pas. Comme par le passé le gouvernement maintiendra des mesures d'assistance mais sans s'attaquer à aucun des problèmes cruciaux de la population brésilienne pauvre : emplois précaires, bas salaires, pauvreté, manque de logements, misère de la santé et de l'éducation, réforme agraire.

Vincent GELAS

Le « miracle Lula »

La presse française, de droite comme de gauche, ne tarit pas d'éloges sur le président brésilien Lula, qui est en train de terminer son second et dernier mandat. Cet homme miraculeux a en effet réussi à être plus populaire aujourd'hui qu'à son entrée en fonction. Il atteint dans les sondages les 80% d'opinions favorables et seuls 4% des Brésiliens lui seraient résolument hostiles.

Et pourtant sa politique a été une longue suite de mesures favorables aux plus riches. Ses huit ans au pouvoir ont vu se succéder les affaires de corruption touchant ses proches, ses ministres, son parti et ses alliés. À chaque fois, il a assuré qu'il

n'était au courant de rien, et on l'a cru. Sa stature d'ancien dirigeant des luttes syndicales contre la dictature, sa gouaille de fils du peuple et des mesures bien ciblées d'assistance aux catégories les plus misérables de la population l'ont rendu intouchable, au point que même ses ennemis politiques de droite semblent se placer dans la continuité de son action.

Lula n'a pas mis fin à la pauvreté au Brésil, comme le prétendent des commentateurs approximatifs, tout au plus a-t-il assuré une « bourse famille » qui, pour une famille classée très pauvre, c'est-à-dire ayant moins de 23 euros de revenu mensuel, peut aller

jusqu'à 70 euros, à condition qu'elle envoie ses enfants à l'école. Le salaire minimum est de 180 euros, et un travailleur qualifié d'une banque ou d'une grande entreprise peut gagner dix ou quinze fois plus. Mais dans les zones les plus misérables du pays, dans le Nordeste en particulier, cette « bourse » fait la différence entre survivre et mourir.

Bien des Brésiliens ne survivent que par ce « miracle », c'est sûr. Mais saint Lula est bien incapable de leur assurer une vie digne, à la hauteur de ce que devrait permettre la société moderne.

V. G.

• Portugal

Le gouvernement s'attaque aux classes populaires

Au soir du 29 septembre, le gouvernement portugais a annoncé pour 2011 de nouvelles mesures d'austérité, en particulier la baisse de 5% de la masse salariale dans la fonction publique, le passage de la TVA de 21% à 23%, le gel des retraites et la diminution du RMI.

Ce sont autant d'attaques frontales contre les revenus et le niveau de vie des travailleurs et des couches populaires, car la baisse des salaires dans le secteur public aidera les patrons à faire de même dans leurs entreprises.

Après le Plan de stabilité et de croissance approuvé le 25 mars par le Parlement, après le train de mesures d'austérité présenté le 13 mai, c'est en un an le troisième plan de rigueur qui va frapper les Portugais. Et le gouvernement socialiste de José Socrates a choisi de présenter sa loi de finances 2011 le jour même où des dizaines de milliers de travailleurs venaient de manifester

dans les rues de Lisbonne et Porto à l'appel des syndicats, dans le cadre de la journée d'action européenne contre l'austérité !

Même la confédération syndicale UGT, pourtant proche du Parti Socialiste, a dénoncé « des mesures socialement inacceptables » et « une attaque brutale contre les travailleurs ». Elle pourrait se joindre à la grève générale appelée pour le 24 novembre par la CGTP, proche du Parti Communiste. Depuis 1988, il n'y a pas eu au Portugal d'appel à une grève générale émanant des deux confédérations. On peut trouver tardive cette date du 24 novembre, placée à quelques semaines des fêtes de fin d'année. En tout cas, il faut souhaiter qu'elle soit une réussite, qu'elle montre, comme partout en Europe, le rejet massif du budget d'austérité par les travailleurs portugais et qu'elle soit une étape dans leur lutte contre le gouvernement.

Les salaires portugais sont parmi les plus bas de l'Union européenne, avec un smic à 475 euros, et le faible niveau des retraites est un scandale. Il y a officiellement 10% de chômeurs, dont les indemnités sont dérisoires, pour ceux qui y ont droit.

V. G.

• République d'Irlande

Coup de colère contre la menace d'un troisième plan d'austérité

Au matin du 29 septembre, des manifestants en colère enfonçaient les grilles du Parlement de Dublin avec une bétonnière sur laquelle avait été peinte, en grosses lettres rouges, l'inscription « Banque toxique ».

Peu après, les députés du Parlement irlandais, qui rentraient de leurs habituels congés prolongés de douze semaines, étaient accueillis par les projectiles divers et les slogans des manifestants. Le même jour, des marches de protestation se déroulaient dans les deux autres principales villes ouvrières du pays, Galway et Cork.

C'était la réponse des travailleurs irlandais à l'annonce faite, la veille par le ministre des

Finances, d'un nouveau renflouement des banques du pays – pour un montant de 13 milliards d'euros, équivalant à près de 10% du PIB – renflouement qui se traduit par le passage sous le contrôle de l'État des cinq principaux établissements financiers du pays.

En deux ans, c'est la troisième fois que le système bancaire irlandais est ainsi mis sous pression de fonds publics, pour combler les vides laissés par les prêts fantastiques consentis aux promoteurs immobiliers et aux grands propriétaires fonciers. Aujourd'hui, les prix immobiliers se sont écroulés, de 40 à 70% depuis leur pic en 2007, laissant d'innombrables chantiers inachevés et quantité de

logements de luxe et d'immeubles d'affaires vides, que les promoteurs avaient eu la folie de vouloir vendre à prix d'or, alors que c'était les logements populaires qui manquaient.

Mais surtout, la colère des manifestants de ce jour-là était motivée par l'annonce d'un nouveau plan d'austérité, au motif que ce sauvetage porte le déficit de l'État à 32% du PIB. Or c'est la troisième fois qu'on leur fait le coup. En 2008 et 2009, des budgets d'urgence avaient été introduits au même motif. Les dépenses de l'État avaient été brutalement réduites : les effectifs des salariés du public avaient été réduits, leurs revenus nets baissés de 15 à 25%, les cotisations sociales de tous les salariés augmentées ; les retraites



protestation dans les rues. Mais les appareils syndicaux, soucieux avant tout de conserver leur position de « partenaires » du pouvoir, s'étaient contentés d'utiliser la combativité ouvrière comme d'un tremplin pour s'assurer une place autour du tapis vert, avant de donner finalement leur aval aux sacrifices exigés par le gouvernement.

François ROULEAU

• **Face au Luxembourg**

L'union sacrée derrière Sarkozy et Hortefeux

Rendue publique un mois plus tard, la circulaire du ministère de l'Intérieur du 5 août affirmant que « 300 campements ou implantations illicites devront avoir été évacués d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms », avait suscité quelques malaises au sein de la majorité. Pendant qu'Éric Besson affirmait qu'il n'était pas au courant, Xavier Bertrand déclarait à propos de ce texte - : il « est la traduction de notre politique et je l'assume tout à fait »... Et Hortefeux s'empressait tout de même de le réécrire en retirant toute référence explicite aux Roms, ce qui bien évidemment n'enlevait rien au fait qu'un texte officiel fixait des objectifs politiques en fonction de l'origine ethnique des gens visés.

Viviane Reding, Luxembourgeoise et commissaire européenne à la justice, avait protesté contre cette politique, en affirmant : « Je ne peux que regretter profondément que des garanties politiques m'ayant été données par deux ministres français soient désormais ouvertement contredites par une circulaire administrative délivrée par le même gouvernement » ; ajoutant : « J'ai été personnellement interpellée par des circonstances qui donnent l'impression que des personnes sont renvoyées d'un État membre (de l'UE) juste parce

qu'elles appartiennent à une certaine minorité ethnique. Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la Deuxième Guerre mondiale. »

La Seconde Guerre mondiale n'avait pas seulement connu le massacre de millions de personnes, Juifs ou Tziganes, à cause de leur origine ethnique. Elle avait aussi été marquée par le drame des personnes déplacées : rescapés juifs des camps de concentration qu'aucun pays ne voulait accueillir, Allemands des Sudètes ou des territoires cédés à

la Pologne contraints de quitter les lieux où leurs familles avaient parfois vécu depuis des générations, habitants de l'Europe de l'Est victimes des déplacements de frontières en fonction de leur origine ethnique.

En ce sens, l'observation de Viviane Reding ne manquait pas de fondement. Le gouvernement français et ses supporters ont bien sûr choisi de pousser des cris d'indignation, en faisant mine de croire que la commissaire européenne comparait le gouvernement français aux nazis ; Sarkozy proposant finement au Luxembourg d'accueillir les Roms, le sénateur UMP Mariani déclarant encore plus finement : « J'aurais préféré (...) que le Luxembourg n'existe pas. » Et quand Viviane Reding a exprimé des regrets à propos des « interprétations » qui ont été faites de ces propos, pour Sarkozy, suivi par toute une partie de la presse, elle avait présenté « des excuses ».

Il n'est bien sûr pas

étonnant que la quasi-totalité des députés et sénateurs de l'UMP aient suivi le duo Sarkozy-Hortefeux sur ce terrain, en embouchant le clairon nationaliste : « Ce n'est pas comme ça qu'on s'adresse à un grand État comme la France qui est la mère des droits de l'homme, qui est un pays fondateur de l'Union », a déclaré par exemple le secrétaire d'État aux Affaires européennes Pierre Lellouche, comme si cette « mère des droits de l'homme » n'avait pas été aussi un pays esclavagiste jusqu'en 1848, et n'avait pas organisé les pires répressions coloniales. Et quasiment toute la presse de reprendre à son compte, avec ou sans guillemets, l'idée que Viviane Reding avait commis un « dérapage » et qu'elle avait présenté ses excuses.

C'est que, quand il s'agit de politique étrangère, l'Union sacrée apparaît à tous ces gens-là comme devant aller de soi, et qu'à partir du moment où ce qu'ils appellent « l'honneur national » est en jeu, leur vue

se brouille.

Ne pleurons pas sur le sort de Viviane Reding, c'est une femme politique au service du système capitaliste, qui plus est une diplomate, et nous la verrons sans doute un jour prochain sabler le champagne avec Sarkozy et Hortefeux.

Mais quand ce dernier, après la mise en examen du gendarme qui avait suscité la colère des gens du voyage à Saint-Aignan en abattant l'un des leurs, publie un communiqué assurant celui-ci, et toute la gendarmerie de sa solidarité, au mépris d'une décision de justice, il est bien dans la ligne du Papon de 1961, couvrant toutes les exactions des forces de police contre une manifestation pacifique d'Algériens, du Papon qui entre 1942 et 1944 avait organisé la déportation des Juifs de Bordeaux.

Décidément, entre la politique actuelle de la Cinquième république et celle de Vichy, il y a plus d'une ressemblance.

François DUBURG

• **Russie**

Après le limogeage du maire de Moscou

Le limogeage avec fracas du maire de Moscou, Iouri Loujkov, par le président russe Medvedev n'a rien eu d'une surprise. Pourtant, c'est une grande première dans les relations du Kremlin avec les grands barons de son administration que sont les gouverneurs de région ainsi que les maires de la capitale et de Saint-Petersbourg.

En cas de conflit avec eux, l'exécutif choisit d'habitude de composer, en évitant tout ce qui pourrait déstabiliser la région concernée, ou plutôt la bureaucratie qui en a fait son fief. Or, dans le cas présent, c'est tout le contraire qui s'est produit avec, circonstance aggravante, le fait que le personnage visé était à la tête de l'administration d'une ville de plus de dix millions d'habitants, capitale politique du pays et concentrant une grande partie de sa richesse.

En fait, Loujkov n'a pas laissé le choix au président qu'il avait publiquement défié. Sur fond de concurrence pour la présidentielle de 2012 entre Medvedev et celui qui l'a porté au Kremlin, son prédécesseur devenu Premier ministre, Poutine, Loujkov s'est cru autorisé à comparer les deux rivaux dans la presse, en présentant Medvedev comme falot face à un Poutine dynamique et compétent.

Medvedev, qui peine déjà à convaincre l'opinion qu'il a l'étoffe d'un chef, ne pouvait

pas laisser passer l'affaire. Dans un premier temps, il a lancé une violente campagne télévisée contre Loujkov, qui règne depuis dix-huit ans sur Moscou, où il a notoirement instauré un système de mise en coupe réglée du « business ». Des reportages ont donc « découvert » que le maire de Moscou, surnommé « Monsieur 50 % » dans les années quatre-vingt-dix, est corrompu jusqu'à la moelle et que son couple est richissime, du fait que la société de BTP de son épouse - la femme la plus riche du pays, selon la revue *Forbes* -, truste les grands travaux dans la capitale, où boulevards périphériques, stades géants et gratte-ciel ont poussé comme champignons après la pluie.

Après ce pilonnage d'artillerie médiatique, Medvedev espérait que Loujkov, à qui il avait proposé la vice-présidence du Conseil de la Fédération (le Sénat russe), accepterait cette sortie « honorable ». Loujkov a-t-il présumé de ses forces, celle

d'un clan bureaucratique tentaculaire qui tient la capitale, face à la faiblesse relative du président russe ? Espérait-il que son allié Poutine viendrait à sa rescousse ? En tout cas, il a refusé le poste proposé. Medvedev n'a alors eu, sous peine de perdre la face, d'autre choix que de le priver de la mairie (depuis 2004, les gouverneurs et les maires des deux métropoles russes ne sont plus élus par la population, mais nommés par le Kremlin).

Medvedev, qui a nommé maire par intérim l'adjoint de Loujkov, a apparemment choisi de limiter autant que faire se peut l'affrontement avec le clan Loujkov. Quant à ceux dont le nom est évoqué pour remplacer définitivement Loujkov, ils semblent proches de Poutine sinon de l'ancien maire.

Mais, malgré tout ce qu'a pu prétendre Poutine sur le rétablissement de l'autorité de l'État central face aux baronnies de la bureaucratie qu'il aurait réussi depuis 2000, les rapports de forces entre le centre et les régions restent toujours marqués par un équilibre fragile, et d'autant plus fragile que l'enjeu est énorme. Or les dirigeants russes considèrent que contrôler la capitale, directement ou

via un clan allié, est indispensable pour arriver à la tête du pays et y rester. Et cela tant sur le plan politique qu'économique et financier, quand on sait que 80 % de tous les flux financiers de Russie transitent par Moscou, dont le budget, qui frôle les cinquante milliards de dollars, devra être contrôlé par celui qui voudra l'emporter en 2012.

Déjà, avec le départ forcé de Loujkov et donc

l'affaiblissement de son clan, divers appétits se manifestent autour du gâteau moscovite dans l'attente de son éventuel repartage. Une partie de la presse russe y voit un facteur menaçant d'instabilité politique, alors qu'à dix-huit mois de l'élection présidentielle, les chefs de l'exécutif, le président et le Premier ministre, et leurs clans respectifs ont tiré les couteaux.

Pierre LAFFITTE

Au sommaire de *Lutte de Classe* n° 130 (octobre 2010)

- France
La rentrée sociale et la politique des directions syndicales
- Afrique du Sud
La riposte ouvrière face au pourrissement du régime de l'ANC
- Russie
Lutte de clans au sommet et « modernisation » : la bureaucratie et ses contradictions
- États-Unis :
Renouvellement des contrats dans l'automobile en 2011. Les travailleurs en ont assez des sacrifices imposés par les patrons et la direction du syndicat UAW
- Le « Bureau exécutif de la IV^e Internationale » en quête de la « formule qui marche »
- Michel Dreyfus, Lutte Ouvrière et le négationnisme
Une mise au point nécessaire

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

Des économies sur le dos des malades

Le magazine *UFC-Que Choisir* vient de publier les résultats d'une étude sur l'évolution des dépenses de santé des Français. Au moment où le gouvernement annonce une nouvelle série de mesures pour « réduire les dépenses de santé » de 2,5 milliards d'euros, cette étude montre que se soigner devient un luxe pour les plus démunis.

En effet si, en 2001, 5 % du montant des dépenses n'étaient pas pris en charge par l'Assurance maladie, en 2008 le pourcentage est passé à... 49 %. C'est le résultat du déremboursement de centaines de médicaments, de la participation forfaitaire d'un euro sur chaque acte médical ou biologique, de la franchise de 16 euros sur un acte supérieur ou égal à plus de 91 euros ou encore des franchises médicales de 50 euros par an et par assuré. Au total d'après *UFC-Que Choisir* une personne qui consacrait 407 euros à se soigner en

2001 devait payer 618 euros sept ans plus tard, soit une augmentation de 52 %!

UFC-Que Choisir dénonce aussi l'augmentation de plus de 44 % des primes des complémentaires santé sur la même période 2001-2008, alors que les prestations de remboursement ne progressaient, elles, que de 27 %.

Au total, *UFC-Que Choisir* indique qu'en 2008 la proportion de personnes qui ont renoncé à des soins pour des raisons budgétaires a progressé de 20 % par rapport à 2004. Et bien évidemment ce sont les ménages les plus modestes qui sont le plus touchés par ces mesures.

La politique du gouvernement en matière de santé laisse sur le bord de la route des millions d'assurés, contraints à renoncer à se soigner correctement. C'est une politique de non-assistance à personne en danger.

Cédric DUVAL

Les infirmiers anesthésistes en colère

Le 1^{er} octobre, environ deux mille infirmiers anesthésistes, sur les 7 500 qui exercent cette spécialité dans le pays, ont manifesté à Paris dans le quartier vitrine des Champs-Élysées. Ils avaient l'intention d'être reçus par la ministre de la Santé, mais Roselyne Bachelot avait éludé avec désinvolture, prétextant qu'elle voit « des délégations toutes les semaines ».

À défaut de ministre, ce sont les CRS matraques en main qui les ont accueillis, avec une brutalité que des caméras ont enregistré.

Mobilisés depuis mars, les IADE, les infirmiers anesthésistes diplômés d'État, réclament la reconnaissance de leur spécialisation, qui leur impose, au-delà des trois ans d'école spécialisée post-baccalauréat de tous les infirmiers diplômés, deux années et demie supplémentaires pour acquérir leur qualification spécifique. Cette reconnaissance devrait se traduire par une augmentation de leur salaire.

Ils dénoncent aussi un protocole initié en février dernier par le gouvernement qui permettrait de remplacer, dans les blocs opératoires, un infirmier anesthésiste par un collègue

non spécialisé, dans le seul but d'économiser sur le coût d'une intervention chirurgicale.

En grève dans plusieurs villes, Le Mans, Laval, Douai, Perpignan, Périgueux..., malgré les assignations, les IADE ont contraint des établissements hospitaliers à repousser les interventions d'une ou deux semaines. Cette fois, alors qu'elle pratiquait depuis plusieurs mois la politique de la sourde oreille, Bachelot aurait admis avoir « écouté et entendu » les manifestants.

De là à ce qu'elle comprenne, et surtout revienne sur la catastrophique politique d'économies tous azimuts que le gouvernement applique à l'hôpital public – politique dont le problème particulier des IADE n'est qu'une conséquence – il y a sans doute un grand pas. C'est de toute façon toutes les catégories de personnel des hôpitaux publics, ouvriers, secrétaires, manipulateurs, agents, personnel soignant, médecins compris, qui sont attaqués par cette politique et doivent réagir, ensemble, avec les millions de patients que nous sommes. Il y a urgence.

Viviane LAFONT

• Hôpital Tenon (AP-HP) – Paris 20^e Le personnel veut les moyens de soigner

Depuis le 27 septembre 2010, le personnel soignant du service d'oncologie (qui traitent les cancers) et radiothérapie de l'hôpital Tenon est en grève contre le manque de personnel et les fermetures de lits. Il y a notamment une cinquantaine de postes infirmiers vacants sur l'ensemble de l'hôpital.

Au cours de réunions avec le personnel, la directrice a prétendu que, malgré tous ses efforts, « les infirmières ne veulent pas venir travailler à l'hôpital ». Ce qui n'a évidemment pas convaincu le personnel en colère. En attendant, faute d'embauche, le service d'Oncologie et radiothérapie « tourne » à coups d'heures supplémentaires et d'intérimaires, ce qui ne satisfait personne et épuise le personnel.

Depuis le 27 septembre, un piquet de grève a donc été mis en place. Les grévistes proposent au personnel des autres services et aux patients de signer une pétition de soutien, et collent des affiches dans tout l'hôpital. Quelques jours après,



le service des Urgences et le service de Néphrologie étaient reçus par la direction pour des problèmes similaires et ressortaient avec des réponses aussi peu convaincantes que pour l'Oncologie.

À la vue de l'amplification du mécontentement, l'intersyndicale appelait à la généralisation de la grève pour le lundi 4 octobre. Le week-end des 2 et 3, une partie du personnel s'est mise en arrêt de travail, notamment aux Urgences. Le 4 octobre au matin, une trentaine de personnes était au rendez-vous, essentiellement du personnel de nuit, pour passer dans les

services et inviter à un rendez-vous avec le directeur du groupe hospitalier Tenon-Saint-Antoine-Trousseau et Rothschild. Le service des Urgences et celui de Néphrologie se sont déclarés grévistes. Au total, 80 personnes se sont retrouvées devant la direction du groupe, et ses arguments n'ont pas calmé la colère des présents.

Pour l'instant, des actions ont été prévues pour essayer d'élargir le mouvement à d'autres services et pour le faire connaître à l'extérieur par des distributions de tracts, notamment sur les marchés.

Correspondant LO

• Brive-la-Gaillarde (Corrèze) Les opposants à la mainmise du privé sur l'hôpital public ne désarment pas

Mardi 28 septembre, la coordination de défense de l'hôpital public de Brive s'est invitée à une réunion de l'ARS (Agence régionale de santé) pour dire qu'elle restait opposée au « rapprochement » entre l'hôpital et la clinique privée Saint-Germain.

Ce rapprochement devrait coûter autour de 10 millions d'euros d'argent public pour installer la clinique dans l'hôpital, puisqu'il s'agit carrément de construire des bâtiments neufs où s'installeront les services de la clinique dont les équipements étaient devenus obsolètes, et alors même que ces services existent à l'hôpital.

Depuis juillet 2009, le personnel de l'hôpital (qui s'est prononcé à près de 93 % contre cette fusion) ainsi que syndicats, associations et simples usagers multiplient les actions pour exiger que l'argent public aille au service public.

Jeudi 30 septembre, plus de 100 personnes se sont retrouvées à l'appel de la coordination devant la mairie de

Brive pour interpeller le député-maire socialiste, Philippe Nauche, président du conseil de surveillance de l'hôpital et défenseur du projet de fusion. Il a dû répondre aux questions des opposants à ce projet. Il a eu le culot d'expliquer qu'il fallait en passer par là, car c'était le moins pire pour sauver l'hôpital, et qu'il souhaitait que la clinique soit un établissement à but non lucratif. Plusieurs l'ont interpellé en disant que l'argent public ne doit pas servir les intérêts des actionnaires de la clinique. Comme si on ne le savait pas, il a expliqué qu'avec le remboursement des soins par la Sécurité sociale, c'était cet argent qui faisait de toute façon vivre ces cliniques.

Cette réflexion n'a pas calmé les présents, qui sont bien décidés à continuer la lutte pour empêcher cette fusion. Ils ont raison, car là où cette politique a échoué, c'est devant la mobilisation des personnels et de la population.

Correspondant LO

• Assistance publique (Hôpitaux de Paris)

Un CV révélateur

Une nouvelle directrice a été nommée à la tête des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris (AP-HP). Mireille Faugère est administratrice indépendante d'Essilor International et d'EDF. Elle préside le comité d'éthique du conseil d'administration d'EDF. EDF, dont le nouveau président, Henri Proglio, avait défrayé la chronique par le cumul de ses fonctions et de ses émoluments dans le privé et le public.

Avant d'atterrir à l'AP-HP, Mireille Faugère a fait toute sa carrière à la SNCF où elle a fini par diriger le réseau TGV et par seconder l'actuel président Guillaume Pépy. Elle a donc participé aux restructurations (fermetures de lignes, cessions au privé) que connaît la SNCF et qui entraînent des milliers de suppressions d'emplois.

Nul doute qu'avec un tel pedigree, elle saura prendre le train des restrictions dans la santé.

Correspondant LO

• La Poste – Centre de distribution Paris 11

De sales méthodes contre les travailleurs en lutte

Au centre de distribution du courrier de Paris 11, comme partout ailleurs à La Poste, les problèmes de sous-effectifs sont constants. Un plan de « restructuration » après l'autre, nous avons ainsi perdu, à Paris 11, près d'une centaine d'emplois depuis 2005.

Mardi 28 septembre, le ras-le-bol s'est transformé en mouvement de colère, à l'initiative de deux factrices qui se retrouvaient depuis le mois de juin à devoir faire à deux le travail de quatre.

Refusant de continuer dans ces conditions, elles ont entraîné leur secteur, puis une grande partie des collègues présents ce jour-là. Pour tous, c'était l'occasion de réclamer les embauches nécessaires. Nous nous sommes retrouvés nombreux en assemblée générale et le directeur du centre, qui prétendait sans rire ne voir aucun problème d'effectifs dans le centre, s'est empressé de faire venir trois intérimaires dès le lendemain, pour une période de cinq mois.

Une partie d'entre nous est restée en grève le lendemain, pour montrer que trois emplois précaires ne faisaient décidément pas le compte. Outre la revendication de transformer ces contrats d'intérim en embauches définitives, nous réclamons les quinze emplois nécessaires pour que le centre tourne normalement, sans que nous soyons obligés de faire le double de travail, ainsi que l'abandon pur et simple du nouveau projet de suppression d'emplois que la direction nous a annoncé pour février prochain.

Forts de notre réaction à chaud et du succès des derniers jours de grève sur les retraites,

où nous étions plus de 70% en grève, nous avons passé la journée à discuter et à nous organiser pour gagner d'autres collègues à l'idée de la grève. Nous avons décidé de poser un préavis à partir du jeudi 7 octobre et, dans l'intervalle, de faire le tour des autres travailleurs du centre pour les convaincre de se joindre à nous.

De son côté la direction, pour tenter de saper le moral de ceux qui contestaient sa politique, a utilisé des méthodes inqualifiables. Le chef de centre a provoqué un de nos camarades. Et le lendemain jeudi 30 septembre, à la fin du service, notre camarade, sans explication, était convoqué dans

le bureau du chef. Là, entouré de quatre cadres, celui-ci intimait l'ordre de signer une lettre qu'il avait sur son bureau, sans avoir même la possibilité de la lire. Ayant refusé et voulant sortir, notre camarade fut repoussé et interdit de sortie. Il a fallu l'intervention insistante d'une militante CGT à l'extérieur pour qu'il soit mis fin à cette séquestration.

Le lendemain, nous étions une cinquantaine à nous retrouver dès 6 heures devant le bureau, pour protester contre le comportement de la direction et faire entrer, contre la volonté de la direction, notre camarade qui a pu alors gagner sa position de travail.

Mais lundi 4 octobre, alors qu'il n'avait pas reçu (et toujours pas à ce jour) de notification de quoi que ce soit, notre camarade s'est fait agresser physiquement par le chef de centre.

Trop, c'est trop. Nous exigeons d'être respectés au travail. L'ensemble des syndicats de Paris 11 et le syndicat CGT des Postaux ont tous demandé à la direction de La Poste de venir s'expliquer sur le comportement de ceux qu'elle a investis de son autorité. Ces méthodes de voyou sont-elles le fait d'un responsable isolé qui s'est disqualifié dans les fonctions, et que la direction doit alors reprendre en charge, loin de Paris 11? Ou,

plus grave, ces agressions sont-elles un ballon d'essai des nouvelles méthodes qu'elle entend promouvoir? Cela deviendrait alors l'affaire de tous les postiers. Le silence de la direction pourrait le faire craindre.

Nous serons en grève le 7 octobre, bien sûr pour exiger les embauches qu'il nous faut, mais aussi pour exiger que la direction de La Poste mette fin au pouvoir de nuire de son directeur. C'est la direction de Paris 11 qui doit être sanctionnée, pas les travailleurs!

Nous comptons sur le soutien des postiers pour ne pas permettre que ces dérives deviennent la règle.

Correspondant LO

• Héricourt (Haute-Saône)

Facteurs en grève - Non à la répression !

Depuis le lundi matin 27 septembre, la majorité des 28 factrices et facteurs sont en grève. Soutenus activement par des usagers, des postiers retraités, des militants et des élus municipaux, ils veulent l'annulation d'une lourde sanction qui frappe l'un des leurs.

Philippe Hograindler, militant CGT très connu et actif contre la dégradation du service de La Poste, l'aggravation des conditions de travail des postiers, contre ce fameux plan Facteur d'avenir, est en effet frappé d'une mise à pied de quinze jours assortie d'une mutation disciplinaire à Montbéliard. Il aurait traité un de ses chefs d'incompétent

et insulté des collègues, mensonge démenti par dix-sept témoignages! La direction voulait faire un exemple. Mais elle ne s'attendait sûrement pas à une telle réaction.

Tous les jours, des cadres et parfois des responsables régionaux viennent pour tenter de décourager les grévistes. Mais les postiers, eux, expriment leur ras-le-bol des brimades et des sanctions qui pleuvent depuis des mois. Ils veulent la levée de toutes les sanctions, en plus de celle contre Philippe, son maintien à Héricourt et le départ du cadre qui les maltraite, deux points qui ne sont pas « négociables » selon la direction.

Chaque matin, le camion amenant le courrier d'Héricourt se présente à l'entrée de

la plate-forme de distribution et fait demi-tour. Cette entrée est le point de rencontre, très chaleureux, des grévistes et de tous ceux qui les soutiennent.

La direction de La Poste « organise » un service de distribution parallèle, en faisant décharger ce camion n'importe où, sur des parkings d'hypermarché par exemple. Les cartons, prétendument triés à Besançon, sont alors répartis dans des voitures particulières ou de location, à charge pour des contractuels et intérimaires, souvent recrutés pour la circonstance, de distribuer ce courrier; parfois jusqu'à 11 heures du soir! Mais toutes ces manœuvres pour casser la grève n'ont pas l'air très efficaces. Les habitants de plusieurs villages ainsi

que des quartiers d'Héricourt n'avaient rien reçu depuis une semaine!

Samedi 2 octobre, lors des manifestations à Héricourt le matin et à Montbéliard l'après-midi contre la « réforme » des retraites, les postiers en lutte ont reçu un large soutien, moral et financier.

Lundi 4 octobre, la première rencontre avec la direction n'a rien donné. Les syndicats ont déposé un préavis de grève pour le mercredi 6 octobre, appelant les facteurs de la région (Montbéliard, Étupes, Belfort, etc.) à montrer leur accord avec les revendications de leurs collègues d'Héricourt. La détermination, après une semaine de grève, est intacte.

Correspondant LO

• Tours

« Quand j'entends les mots "droit du travail", je sors ma procédure »...

Huit ans! Il a fallu huit ans pour que douze salariés des foyers socio-éducatifs Acces de Tours obtiennent enfin la confirmation par la justice de ce qui était une évidence dès le début: leur licenciement était « nul et de nul effet », puisque leur employeur ne leur avait pas proposé d'être réembauchés en priorité par la nouvelle structure à laquelle avait été transférée leur activité, après la fermeture d'Acces et le licenciement de ses 387 salariés.

En fait, de tribunal des

Prud'hommes en tribunal de grande instance, de cour d'appel en Cour de cassation, ce n'est pas tant la justice qui faisait obstacle à la condamnation de leur employeur. Le problème, c'est que ce dernier s'est acharné à utiliser tous les recours possibles pour ne pas accorder aux licenciés les indemnités auxquelles ils étaient en droit de prétendre.

Et qui est donc ce patron de combat, si dur avec ceux qu'il a jetés à la rue, en pénalisant du même coup les milliers

d'usagers qui sont loin d'avoir retrouvé les mêmes prestations après la liquidation d'Acces? Eh bien c'est le maire PS de Tours, Jean Germain, qui devra tout de même cette fois payer (mais pas de sa poche) la somme de 435 000 euros que la Chambre sociale de la cour d'appel d'Orléans vient de le condamner à payer, l'éventuel pourvoi en cassation n'étant pas suspensif.

À moins qu'il choisisse de prendre le maquis... ou de délocaliser en Chine la ville de Tours?

Correspondant LO

Manifestation nationale des victimes de l'amiante

L'Andeva, l'Association nationale des victimes de l'amiante, qui lutte depuis des années pour que les travailleurs victimes de l'amiante soient reconnus, aidés et soignés, pour que leurs familles soient soutenues, pour que les

responsables patronaux qui ont utilisé de l'amiante dans l'industrie et le bâtiment soient poursuivis devant les tribunaux et pour que l'amiante soit interdit dans tous les pays, appelle à une manifestation:

SAMEDI 9 OCTOBRE, à 14 heures, sur le parvis de la gare Montparnasse à Paris.

Lutte Ouvrière soutient cette manifestation et appelle à y participer.

• Sanofi-Aventis

De l'argent il y en a, et pas qu'un peu, dans les caisses du patronat !

Le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis a lancé une offre d'achat sur un groupe américain de biotechnologie, Genzyme. Sanofi propose de racheter l'action Genzyme à 69 dollars l'unité, soit un montant total de 18,5 milliards de dollars (environ 14 milliards d'euros). Genzyme estime que le compte n'y est pas et pourrait, selon *La Tribune*, proposer à Sanofi de le racheter pour un montant total de plus de 20 milliards de dollars.

Cette offre de rachat révèle l'ampleur des moyens financiers dont dispose Sanofi-Aventis, qui affichait 8,5 milliards de bénéfices en 2009 et annonçait, rien que pour le premier semestre 2010, une progression de 30 % de ceux-ci.

Et Genzyme n'est pas la seule perspective de rachat de Sanofi-Aventis. Il vient de conclure, pour « seulement » 40 millions d'euros, le rachat de VaxDesign, autre société américaine de biotechnologie, qui doit lui donner des atouts

supplémentaires dans le secteur des vaccins.

Que Sanofi-Aventis, qui doit une bonne part de sa prospérité au marché protégé de la Sécurité sociale, roule sur l'or n'a pas échappé aux salariés du groupe, et notamment à 904 d'entre eux, menacés de perdre leur emploi sur les sites de Romainville en Seine-Saint-Denis et de Neuville, près de Lyon, que la direction entend fermer, et qui agissent depuis quelques semaines pour défendre leur emploi.

Dans le système capitaliste, un groupe industriel peut être très prospère sans que ceux qui sont la source de cette prospérité, ses salariés, ne voient la couleur de leurs efforts. Pire, ils travaillent souvent dans des conditions toujours plus dégradées, au point de voir leurs emplois supprimés. Et pourtant, sans le travail salarié, il n'y aurait pas de médicaments et donc pas de profits, et donc pas de hauts revenus pour les actionnaires et les dirigeants,

Jacques FONTENOY

• Lejaby – Rhône-Alpes

Fin de l'occupation du siège social

Les ouvrières de Lejaby ont décidé mercredi 29 septembre la fin du blocage et de l'occupation du siège social à Rillieux-la-Pape. En grève depuis quinze jours, elles se battaient contre le licenciement de 197 ouvrières et la fermeture de trois usines de la région Rhône-Alpes.

Au fil des jours, elles avaient modifié leur revendication pour réclamer une prime supralégale de licenciement de 25 000 euros pour toutes, plus 1 200 euros par année d'ancienneté, en sachant que beaucoup ont entre vingt et trente ans d'ancienneté.

Le protocole de fin de grève prévoit une prime de 15 000 euros brut pour toutes, plus 600 euros brut par année d'ancienneté pour les cinq premières années, puis 500 euros par année supplémentaire. En outre les jours de grève sont payés. C'est légèrement plus que ce que la direction n'a cessé de proposer tout au long de la grève mais c'est, évidemment, très loin de ce que les grévistes réclamaient. En outre la direction n'est revenue sur aucune suppression d'emploi programmée.

Après quinze jours d'occupation, une majorité de grévistes, 80%, a décidé d'accepter ces propositions. Un groupe d'ouvrières de Bourg-en-Bresse, convaincues que la direction pouvait maintenir leur usine et qu'il était possible de continuer le blocage, a toutefois voté contre le protocole. L'une d'elles résumait le sentiment partagé par toutes, y compris celles qui ont voté la reprise, en disant : « C'est pas

cher payé pour avoir donné tout ce qu'on a donné. C'est dégueulasse : combien ils gagnent les actionnaires ? Si ça se trouve, ils touchent par mois ce qu'ils nous donnent en primes de départ. » Ce qui est peut-être même en dessous de la vérité !

Cette reprise intervient après quinze jours d'une lutte riche en rebondissements. D'abord il y a eu la décision d'occuper jour et nuit le siège. La détermination des ouvrières et leur sens de l'organisation ont surpris la direction, puis provoqué un vif intérêt dans les médias, y compris nationaux, qui ont largement relayé cette occupation.

Elle a aussi entraîné un très fort élan de solidarité des

riverains, comme des travailleurs et des syndicats des entreprises voisines. Beaucoup avaient déjà connu de tels plans de licenciements et la lutte des travailleuses de Lejaby exprimait l'indignation de tous contre des décisions prises arbitrairement par des actionnaires qui n'hésitent pas à briser des vies en fermant une entreprise.

Il y a eu ensuite la décision de bloquer totalement l'accès au dépôt. Cinq grévistes ont pour cette raison été assignées en référé par la direction. Le jour de l'audience, lundi 27 septembre, il y avait un grand nombre de militants syndicaux venus les soutenir devant le tribunal. Le juge des référés a annoncé un délai de quatre jours pour

prendre sa décision, ce qui permettait la poursuite du blocage.

Les représentants de la préfecture ont alors joué les médiateurs, demandant à la direction de Lejaby de faire de nouvelles propositions. Mais elle s'est bien gardée d'insister pour que celles-ci soient décentes et encore moins d'exiger le maintien des usines et des postes !

Bien sûr, cette fin de grève, sans avoir obtenu l'essentiel, a un goût amer. Pourtant, toutes celles qui y ont participé ont vécu des moments de solidarité inoubliables. Elles ont fait connaître leur indignation et leur refus d'être jetées comme des Kleenex.

Correspondant LO



• Lilly Fegersheim (Bas-Rhin)

Les actionnaires n'ont pas besoin de Prozac

Le géant pharmaceutique Lilly, qui emploie 40 000 personnes dans le monde, a décidé l'an dernier de supprimer 5 500 postes. En France, 250 emplois sur les 2 426 que compte le groupe devraient être liquidés, dont l'essentiel (198) sur le site de production de Fegersheim en Alsace, qui emploie 1 660 salariés et est le premier site de production de Lilly dans le monde.

Officiellement, il s'agit de « rationaliser » la production de certains médicaments dont la demande serait en baisse. Mais l'intersyndicale du site dénonce des suppressions d'emplois qui laissent entrevoir un démantèlement de l'activité de Lilly en France et ne sont justifiées que par des choix de la multinationale, et absolument pas par des difficultés économiques.

Lilly – neuvième groupe pharmaceutique mondial – est, comme la plupart des géants de la pharmacie, une entreprise extrêmement riche. Le groupe a encaissé plus de 1,3 milliard de dollars de profits au premier semestre 2010. Sans prendre aucun risque pour son avenir, il pourrait maintenir tous les emplois, quitte à partager le travail dans les périodes creuses.

Mais Lilly, l'inventeur de l'antidépresseur Prozac, en veut toujours plus pour ses actionnaires qui n'en ont, eux, nul besoin : il leur sert un des dividendes les plus élevés des sociétés américaines ! De quoi ne pas les faire sombrer dans la déprime.

Bien sûr, Lilly n'appelle pas « licenciements » ces suppressions d'emplois. Il s'agit pour l'essentiel d'un « programme de cessation anticipée d'activité », en d'autres termes, des cinquantenaires qu'on va gentiment pousser vers la sortie avec une petite indemnité.

Voilà ce que les grands groupes pensent de « l'emploi des seniors » et voilà qui illustre un des mensonges de la loi contre les retraites du trio Sarkozy-Fillon-Woerth.

Étienne HOURDIN

• Toyota Onnaing – Valenciennes

Après les profits explosifs, les bénéfiques électriques

La direction a confirmé, après des semaines de fuites et de suspense, que l'usine produirait un petit véhicule hybride essence-électricité en 2012, peut-être sur les mêmes éléments de base que les Yaris essence et diesel déjà produites.

La Yaris, véhicule à moteur thermique, a largement contribué aux profits des actionnaires de Toyota. Maintenant, place à l'électricité... et aux nouvelles subventions de l'État et des collectivités locales.

Malgré les profits accumulés par le groupe mondial

Toyota et ceux réalisés malgré la crise – 1,7 milliard d'euros en trois mois (avril à juin 2010) – des millions d'euros seront quand même fournis à l'entreprise sur les fonds publics! *Le Figaro* du 21 septembre signalait que « le constructeur est éligible à une aide publique supérieure à 20 millions d'euros, soit le maximum autorisé par la Commission européenne ». « Éligible », mais peut-être pas élu? En tout cas Valérie Létard, secrétaire d'État du gouvernement de Sarkozy et présidente de la communauté d'agglomération de Valenciennes, a tenu à préciser que Toyota ne recevrait que 3,75 millions!

Mais pourquoi ces millions, pour les actionnaires qui en accumulent déjà tant? Après avoir laissé courir des bruits pendant des mois, pris contact dans le secret avec des politiciens comme Valérie Létard pour obtenir des subventions, organisé une conférence de presse le vendredi 24 septembre, ce n'est que le mardi 28 septembre que le PDG de l'usine a annoncé à l'ensemble des salariés – convoqués par la direction en assemblées pendant le temps de travail – la construction d'une petite hybride pour 2012... Enfin quelques minutes où l'on a pu souffler un peu!

Lors de ces assemblées, il y a

eu à chaque fois un gros brouhaha, surtout quand le PDG a déclaré regretter, la main sur le cœur, qu'il n'y ait pas beaucoup de Toyota sur le parking du personnel...

Alors, plutôt que les 3,75 millions d'euros de nouvelles subventions aillent gonfler encore un peu plus la richesse des actionnaires de Toyota, il aurait mieux valu que cet argent aille aux travailleurs. Et 1 250 euros pour chacun des 3 000 salariés de l'usine auraient été bien plus utiles... car les salaires ouvriers sont trop bas pour faire face au coût de la vie.

Alors que la direction affirme que l'usine ne travaille qu'à 60 % de sa capacité, les cadences sont bien trop élevées. Quant à la charge de travail, avec 650 intérimaires ouvriers virés depuis le début de l'année, elle n'a pas baissé sur les chaînes. Le travail y est toujours à plus de 100 % de nos capacités.

C'est pour cela que le nombre de grévistes augmente à chaque nouvelle journée d'action nationale et que les ouvriers de Toyota sont plus nombreux à chaque manifestation à Valenciennes.

Correspondant LO

• Peugeot Sochaux

La flexibilité du patron, ça nuit

PSA veut mettre en place « une équipe de nuit partielle et à horaire variable » dans ses usines.

Dans les ateliers, chacun comprend que le patron se donne la possibilité, par exemple en cas d'une production moindre, de diminuer de fait les salaires. Il est bien spécifié dans ce projet que l'horaire peut descendre jusqu'à 22 heures hebdomadaires, ce qui aurait pour conséquence une paie inférieure de 19 % à celle des travailleurs en équipe de jour occupant le même poste et signifierait un

salaire net de 1 000 euros pour ceux qui sont ou seront au taux d'embauche.

Avant les congés, à Sochaux, 90 % des 850 salariés de nuit exprimaient déjà leur refus par une pétition. Le vendredi 1^{er} octobre, la CGT a appelé à un arrêt de travail après la pause repas. Dès l'appel connu, le directeur de la Logistique est arrivé pour tenter de dissuader les caristes et tractoristes de quitter leur poste, mais en vain.

Plus de 130 ouvriers de l'équipe de nuit ont posé les

outils, se sont rassemblés au Montage et ont défilé en cortège le long des chaînes en criant haut et fort: « *Nuit partielle, paie partielle, on n'en veut pas.* » Le partiel qui dérange le plus, n'est pas celui de l'horaire mais celui de la paie. À la grande satisfaction de tous, les chaînes se sont arrêtées.

Le patron a présenté son projet au Comité central du 4 octobre. Quoi qu'il en soit, les grévistes ont décidé à l'unanimité de ne pas en rester là.

Correspondant LO

• Air France Industrie Orly Nord (Val-de-Marne)

Un accident grave

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, à 3 heures du matin, un accident s'est produit au N3, hangar où l'on entretient les Airbus 340/330 à Orly Nord. Un travailleur qui manœuvrait une plate-forme élévatrice s'est retrouvé coincé entre celle-ci et un capot moteur. Il a été victime d'un écrasement de la cage thoracique et transporté à l'hôpital. Cet accident aurait pu avoir des conséquences dramatiques, il s'en est fallu de quelques centimètres.

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'il y a des problèmes avec ces plates-formes, qui ont de l'inertie aussi bien au freinage qu'à l'accélération et qui ont entraîné plusieurs

incidents matériels ces derniers mois.

Mais pour Air France, travailler de nuit avec toute la fatigue que cela implique, seul sur une plate-forme obsolète et pas sûre, ce n'est pas un problème tant que les délais de livraison des avions sont respectés.

C'est tout simplement révoltant!

Les conséquences de cet accident auraient pu être d'autant plus dramatiques que, si les pompiers d'Air France et d'Aéroports de Paris ont été rapidement sur place, notre camarade blessé a dû attendre 50 minutes que le Samu de l'aéroport d'Orly le dirige sur un hôpital où il a été pris en charge.

En effet les pompiers d'Air France ne peuvent plus transporter de blessé vers les hôpitaux, leur véhicule n'étant plus aux normes et la direction se refusant de faire faire les travaux pour l'y mettre, et à plus forte raison à acheter un véhicule de secours neuf.

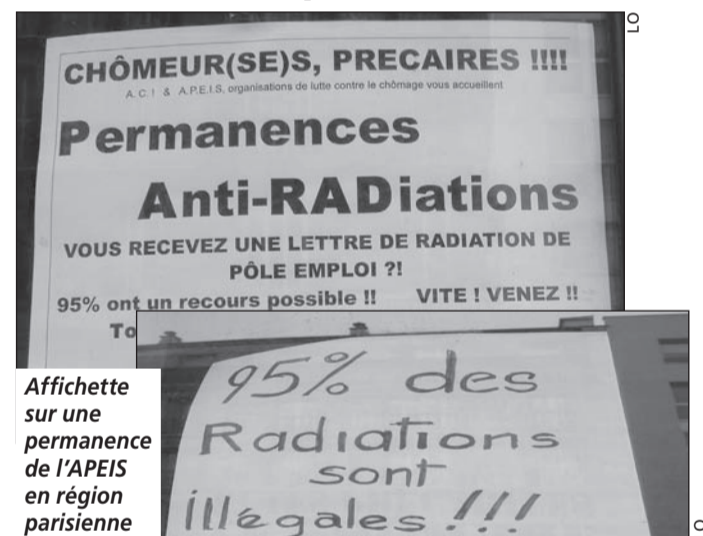
Il ne reste plus aux accidentés qu'à espérer que le Samu de l'aéroport ne soit pas débordé... car il y a des situations où chaque minute compte.

Mais c'est le dernier des soucis des patrons d'Air France Industrie, pour qui seuls les bénéfices et dividendes versés aux actionnaires comptent.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Les radiations expéditives de Pôle emploi



Affichette sur une permanence de l'APEIS en région parisienne

Dans un article récent de *Lutte Ouvrière*, vous affirmiez que « Pôle emploi radie des chômeurs pour des brouilles ». Je tiens à vous apporter un témoignage de telles pratiques expéditives, en ayant été moi-même victime, ainsi qu'un jeune de ma connaissance.

De retour de congés, début septembre, je me connecte à Pôle emploi par Internet pour « pointer », comme chaque mois. Impossible d'accéder à mon compte: « *Un incident vous empêche de valider...* ». Après quelques jours sans autre nouvelle, j'apprends par téléphone que je suis radié, « conformément au Code du travail », pour avoir pris plus de 35 jours de congés! Il s'agit évidemment d'une erreur que je peux facilement prouver, mais rien à faire, j'ai juste le droit de me réinscrire comme « nouveau demandeur d'emploi », et quant aux quelques

jours passés entre ma radiation et ma réinscription, c'est pour ma pomme!

Une mésaventure du même ordre est arrivée à un jeune voisin: convoqué à un entretien avec son conseiller, il s'y rend en temps et en heure. Mais, pour son malheur, il ignore, que si ANPE et Assedic ont bien fusionné dans Pôle emploi, à Chelles (Seine-et-Marne), le bâtiment possède deux entrées séparées. Après avoir attendu son tour pendant un bon moment, il apprend par la personne de l'accueil qu'il s'est trompé d'entrée. Arrivé devant son conseiller, il se voit signifier sa radiation sans allocations pour un mois... pour cause de retard à son rendez-vous!

Pour radier un chômeur, tous les prétextes sont bons et c'est toujours ça d'économisé.

Une lectrice, Chelles

• Port de Marseille-Fos

Grève dans les ports et la pétrochimie

Depuis lundi 27 septembre, les travailleurs des terminaux pétroliers de Fos et Lavéra sont en grève pour obtenir des garanties de la part de la direction du GPMM (Grand Port Maritime de Marseille). Les ouvriers portuaires ainsi que les dockers ont eux aussi fait grève.

Depuis la loi sur le remplacement des principaux Ports Autonomes en Grands Ports Maritimes, les conflits se sont succédés, exprimant la volonté des travailleurs des ports de voir leurs emplois assurés. Il était prévu par cette loi de détacher vers le privé du personnel de manutention portuaire, ainsi que l'outillage de manutention.

L'essentiel de l'activité du port de Marseille-Fos résulte du trafic des hydrocarbures, du raffinage du pétrole brut, du trafic des produits chimiques destinés à la pétrochimie. Les quatre raffineries qui se trouvent autour de l'étang de Berre, Total, Lyondell Basell (ex Shell), Ineos (ex BP) et Esso, traitent un tiers

du raffinage français.

Et c'est le projet de création de Fluxel, une filiale du GPMM, regroupant les activités hydrocarbures du port, qui a provoqué le blocage des terminaux pétroliers. Si 60 % du capital doivent y être détenus par le GPMM, le reste serait proposé à des capitaux privés, banques ou entreprises du pétrole ou de la pétrochimie. Les 220 ouvriers des terminaux pétroliers travailleraient désormais pour cette filiale privée.

Avec les syndicats CGT et UGICT, les travailleurs n'ont guère confiance dans les assurances de la direction du GPMM concernant l'emploi dans les entreprises privatisées, en particulier si survient une baisse importante des activités pétrolières du port.

Leur inquiétude est partagée par les travailleurs du raffinage, car des projets industriels viseraient à remplacer les raffineries par des aires de stockage.

Pour leur part, les ouvriers de la maintenance du port et les dockers veulent obtenir la

reconnaissance de la pénibilité dans le cadre de la « réforme » des retraites. Cela leur avait été promis à l'issue du conflit sur la réforme des ports, mais ils attendent toujours. Ils ont donc fait grève sur les terminaux de marchandises, à raison de 2 heures par « shift », les vacances de travail, soit 6 heures par jour. Au début du week-end dernier, ils se rassemblaient à plusieurs centaines devant les portes du terminal de conteneurs.

Enfin durant le week-end, les deux navires de croisière, le Costa Concordia et le MSC Fantasia, avec leurs 6 800 passagers en transit, ont été empêchés d'accoster. C'est donc en chaloupe que les passagers qui le souhaitaient ont dû débarquer, pas mécontents de ces circonstances inattendues.

Le lundi 4 octobre, si les activités marchandises, croisières et passagers avaient repris pour l'instant normalement, les travailleurs des terminaux pétroliers décidaient de reconduire leur grève.

Correspondant LO

• Marseille

La grève à Monoprix

Depuis le 17 septembre des salariés de Monoprix à Marseille sont en grève, essentiellement contre les temps partiels imposés.

La majorité des employées sont, pour certaines, à 24 heures par semaine depuis une éternité, pour d'autres à 30 heures depuis onze ans. Mais c'est aussi contre les salaires au rabais qu'elles se battent. Un employé de plus de 55 ans a montré une feuille de paye qui plafonnait à 1 000 euros mensuels.

Les grévistes réclament donc des augmentations de salaires, l'embauche des CDD, la révision de leur classification et aussi, ce qui semble la moindre des choses, la gratuité de l'accès au parking du magasin.

La grève, commencée au Monoprix du Prado le 17 septembre, a ensuite été suivie par ceux du Monoprix de la Canebière. Celui du Prado serait le plus rentable du groupe avec un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros par an.

Présents aux portes du magasin, les grévistes font signer des pétitions et obtiennent un réel soutien alors que la direction du magasin se réfugie derrière sa hiérarchie.

En menaçant individuellement les grévistes de poursuites devant les tribunaux, la direction de Monoprix se veut intransigeante. Pourtant, malgré des pertes estimées après une dizaine de jours de grève à plus de 500 000 euros, elle préfère continuer à creuser encore ce trou plutôt que de donner satisfaction aux grévistes.

Elle a même tenté l'intimidation en faisant intervenir le vendredi 1^{er} octobre une armada de policiers pour expulser le piquet de grève afin de faire entrer deux camions d'approvisionnement.

Mais si elle annonçait la reprise du travail au cours du week-end des 2 et 3 octobre, elle en a été pour ses frais. Les grévistes ont, quant à eux, décidé de poursuivre le mouvement.

Correspondant LO

• La Redoute (Nord)

Non à l'externalisation de 220 salariés

En septembre, la direction a repris son plan d'externalisation, annoncé en juin, de 220 salariés vers la DIAM, une filiale – sans salariés – du groupe Redcats, spécialisée dans le « routage » (mise sous plis, envoi de catalogues...). Le but est de faire baisser la masse salariale de 20 %.

C'est donc les conditions de travail et les salaires qui sont dans la ligne de mire. Et pourtant, les salaires Redoute sont loin d'être mirobolants (entre 1 200 et 1 400 euros par mois toutes primes comprises pour un ouvrier). Mais la direction estime que les entreprises spécialisées dans le routage font pire et qu'il est temps de s'aligner sur elles, avant sans doute de vendre la DIAM à un de ces requins, comme Arvato, par exemple, filiale du géant Bertelsmann.

La direction ose dire que les salariés ne perdraient rien, que rien ne changera. On se demande bien pourquoi la mise en place de son plan si c'est pour que rien ne change. En fait après calcul, les syndicats ont trouvé que chaque salarié perdrait en moyenne plus de 3 000 euros par an, sans parler de l'aggravation des conditions de travail. La direction veut d'ailleurs virer beaucoup des intérimaires qui travaillent dans l'entreprise.

Les assemblées générales ont commencé suite à la première réunion du CE, le 24 septembre. Depuis, c'est plusieurs fois par semaine que les salariés se réunissent à une bonne centaine pour décider des actions à entreprendre contre cette politique d'externalisation.

Lors d'un premier débrayage une centaine de travailleurs sont allés manifester



leur colère à la direction, lors d'un CE extraordinaire. Un deuxième débrayage, toujours à une centaine, a permis d'aller distribuer des tracts dans les ateliers de La Martinoire où travaillent le gros des travailleurs de La Redoute.

Mardi 28 septembre, pendant que la directrice des Ressources humaines, expliquait que La Redoute n'avait pas de mauvaises intentions, à 10 h 45 pile, tous les travailleurs sont partis, pour aller visiter les ateliers de La Martinoire. Comme

l'exprimaient tout haut certains travailleurs: « Mme Pipeau peut toujours siffler ».

Le moral n'est donc pas à se laisser faire. Et plus la pression des travailleurs sera forte, plus la direction devra céder.

Correspondant LO

• CHU Rouen

Une colère contagieuse

Au CHU de Rouen, le personnel ne veut plus supporter le manque d'effectifs et l'aggravation des conditions de travail: les Urgences sont en grève depuis le 15 septembre, le Pavillon Mère-Enfant les a rejointes depuis le

30 septembre et le service de pneumologie depuis le 4 octobre. Mardi, une assemblée générale a rassemblé 150 personnes de tout l'hôpital et la quasi-totalité des présents a voté la grève à partir du jeudi 7 octobre. Et ce jeudi, une

manifestation est prévue dans l'hôpital et vers la direction.

Le personnel est bien déterminé à se faire entendre et l'épidémie pourrait bien continuer à se propager.

Correspondant LO

• Procès Kerviel

Les banquiers font la justice

Jérôme Kerviel, l'ancien trader de la Société Générale a été condamné à cinq ans de prison dont trois ferme et 4,9 milliards d'euros de dommages et intérêts à payer à son ancienne banque.

Avec cette somme, qui représente 170 000 ans du salaire actuel de Kerviel, on pourrait croire qu'on a atteint le sommet du grotesque. Mais il y a mieux : ce trader, par ses agissements, est accusé d'avoir, à lui seul, « porté atteinte à l'ordre économique mondial ». Si un seul homme peut déclencher une telle débâcle, encore

plus que l'homme, c'est le système économique que cela condamne.

En fait, dans tout ce procès, l'essentiel était de blanchir la Société Générale et avec elle tout le système bancaire. Les banques ont besoin de ces joueurs de pokers que sont les traders, elles les forment, les rémunèrent grassement tant qu'ils leur rapportent. Cette année, avec des résultats moindres, la Société Générale a tout de même distribué, en février, 250 millions d'euros de prime. Ces sommes pour importantes qu'elles soient, ne sont en fait que des pourboires



La Société Générale à la Défense, près de Paris.

donnés à des commis par des actionnaires qui empochent l'essentiel des profits.

Tout doit être mis au service des banques, c'est-à-dire des grands capitalistes qui, à l'abri des conseils d'administration, ordonnent qu'on augmente toujours plus leurs profits. Peu leur importe que la spéculation ruine l'économie, condamne des millions

d'hommes et de femmes à vivre dans la misère et même, dans certains pays, à mourir de faim. Et ils comptent sur les institutions et sur les gouvernements pour les renflouer en cas de besoin et pour maintenir la confiance dans leur système.

Comme ailleurs, les banques françaises ont été renflouées par l'État, à coups de

milliards ; comme les autres, la Société Générale a repris du poil de la bête et même surpris par son récent résultat, meilleur que prévu. La spéculation a repris et il ne faudrait pas jeter le trouble.

Le procès Kerviel a été celui d'un petit rouage du système. Il reste à faire le procès de tout le système.

Sylvie MARECHAL

• Le Vatican et la fécondation in vitro

Un coup de goupillon au prix Nobel

Le Vatican, avec son obscurantisme traditionnel, vient de critiquer l'attribution du prix Nobel au docteur Robert Edwards, le « père » de la fécondation in vitro, qui avait permis au premier « bébé éprouvette », Louise Brown, de voir le jour en 1988.

Un évêque espagnol, porteparole de l'Académie pontificale pour la vie (sic), a en effet déclaré : « Sans Edwards, il n'y aurait pas un marché où sont vendus des millions d'ovocytes » et « il n'y aurait pas dans le monde un grand nombre de congélateurs remplis d'embryons. (...) Dans le meilleur des cas, ceux-ci attendent d'être transférés dans des utérus mais plus probablement ils finiront par être abandonnés ou par mourir ». Et pour finir : « Sans Edwards, la procréation assistée ne serait pas dans l'état de confusion dans lequel elle se trouve, avec des situations incompréhensibles d'enfants nés de grands-mères et de mères porteuses ». Ouf!

Après ces déclarations tonitruantes, le prélat a mis un peu d'eau dans son vin (de messe) dans la version écrite de ses déclarations. Il y admet que le choix de Robert Edwards n'est « pas complètement hors de propos », reconnaissant tout de même qu'il « a inauguré un nouveau chapitre important dans le domaine de la reproduction humaine dont les meilleurs résultats sont visibles de tous en commençant par Louise Brown, le premier bébé éprouvette qui est aujourd'hui maman de manière tout à fait naturelle ». Mais il considère toujours qu'Edwards « a ouvert la mauvaise porte en misant tout sur la fécondation in vitro consentant implicitement le recours à des dons et à des achats-ventes qui

concernent des êtres humains ». Que la question des « achats-ventes » des embryons découle du caractère capitaliste de la société, où tout s'achète et tout se vend, plutôt que du progrès scientifique échappe au prélat.

Le Vatican avait fini par

accepter, fin 2008, la fécondation assistée mais il continue de considérer comme « *moralement illégale* » la fécondation in vitro en raison du « sacrifice d'un nombre très élevé d'embryons ».

On peut s'étonner qu'une religion qui attribue à l'intervention du Saint-Esprit la conception du fils de dieu fasse grand cas du sort des embryons, et ne considère pas,

comme toute personne sensée, que la science a su développer toute une gamme de solutions pour des couples en mal de procréation. Et que c'est d'abord l'affaire de ces couples.

Mais il est vrai que dans la question du libre choix des femmes à disposer de leur corps, l'Église a plutôt été à l'arrière-garde, quand elle n'a pas établi un barrage comme elle le fait encore contre l'avortement

dans bien des pays.

Cela dit, réjouissons-nous qu'en dépit des avis réactionnaires de l'Église, il soit né trois millions de « bébés éprouvette » depuis 1978. Et, dans cette affaire, le nombre d'embryons non utilisés n'a pas plus d'importance que le nombre de spermatozoïdes qui, à chaque rapport sexuel, ne trouvent pas le chemin d'un ovule...

Jacques FONTENOY

• Martinique

Un gros Béké sera-t-il égratigné par la justice ?

Alain Huygues-Despointes a comparu les 20 et 21 septembre derniers devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France pour « incitation à la haine raciale et apologie de crime contre l'humanité », suite aux propos tenus dans un documentaire diffusé le 30 janvier 2009 sur Canal + et intitulé « Les derniers maîtres de la Martinique ».

Dans ce documentaire, ce capitaliste béké, propriétaire de nombreuses entreprises en Martinique, Guadeloupe et Guyane (Danone, Coca-Cola, la société nouvelle des yaourts Littée « SNYL »), se montrait fier de son identité de Béké, en déclarant qu'il voulait « préserver sa race » et il poursuivait « quand je vois des familles métissées avec des Blancs et des Noirs, les enfants naissent de couleurs différentes, il n'y a pas d'harmonie. Les historiens ne parlent que des aspects négatifs de l'esclavage et c'est regrettable ».

Ces propos ont révolté plus d'une personne, aussi bien aux Antilles qu'en France. Le 10 février 2009, le procureur

du tribunal de grande instance de Fort-de-France a donc porté plainte contre Despointes. Puis, plusieurs associations antiracistes se sont constituées parties civiles comme la Ligue des droits de l'homme, SOS racisme, la LICRA.

C'est ainsi que ce patron a comparu les 20 et 21 septembre derniers au tribunal correctionnel de Fort-de-France, le procureur requérant une peine de 12 mois de prison avec sursis pour Alain Huygues-Despointes et l'obligation de construire un mémorial pour les victimes de l'esclavage.

Le jugement sera rendu le 15 novembre prochain.

Mais quelle mouche a

donc piqué ce Blanc créole pour avoir tenu de tels propos ? S'est-il fait « piéger » par un journaliste comme il l'a prétendu et comme l'ont dit d'autres Békés ?

La période de l'esclavage, où les colons traitaient les travailleurs noirs comme leur propriété, n'est pas si loin de nous pour que les Békés d'aujourd'hui aient conservé les préjugés de leurs ancêtres vis-à-vis des Nègres. Notamment en ce qui concerne les mélanges de « races », le métissage.

D'ailleurs, quand on interroge des gens dans la population pauvre, des ouvriers agricoles, sur le comportement des patrons békés, ils ne croient pas du tout que le journaliste ait piégé Huygues-Despointes et certains disent en créole des propos que l'on peut traduire par : « Les Békés vivent entre eux, la plupart d'entre eux ne veulent pas que leurs enfants

épousent des Nègres. Ces gens-là ne nous aiment pas. Ou uniquement pour gagner de l'argent sur nos têtes ».

Ainsi, les ouvriers agricoles de la banane sont les mieux placés pour parler de ces exploités, car ils se trouvent tous les jours confrontés à eux. Ils les connaissent parfaitement, ils savent le mépris et même la hargne dont certains font preuve vis-à-vis d'eux. Et dans de nombreux autres secteurs d'activité, (car lesdits « Békés » contrôlent une très grande part de l'économie martiniquaise), les travailleurs n'ont nullement été surpris par les propos de H-Despointes.

Son arrogance lui a peut-être été transmise par les gènes, mais plus sûrement encore par son appartenance à la classe des capitalistes qui possèdent les plus grandes et les meilleures terres et qui contrôlent tout l'import-export de l'île.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE